

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

ANNONCES dernière page (sept col. en 6).....	1 ^{re} ligne	FAITS DIVERS..... (cinq col. en 7).....	7 ^e »
RECLAMES de 4 ^e (cinq col. en 7).....	3 50	CHRONIQUE LOCALS... (cinq col. en 7).....	11 »
BUREAU DU JOURNAL, 8, rue de Cheverus.			
AGENCE HAVAS, 2, place de la Bourse.			
SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLICITÉ, 10, rue de la Victoire.			

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

Aujourd'hui 8 pages

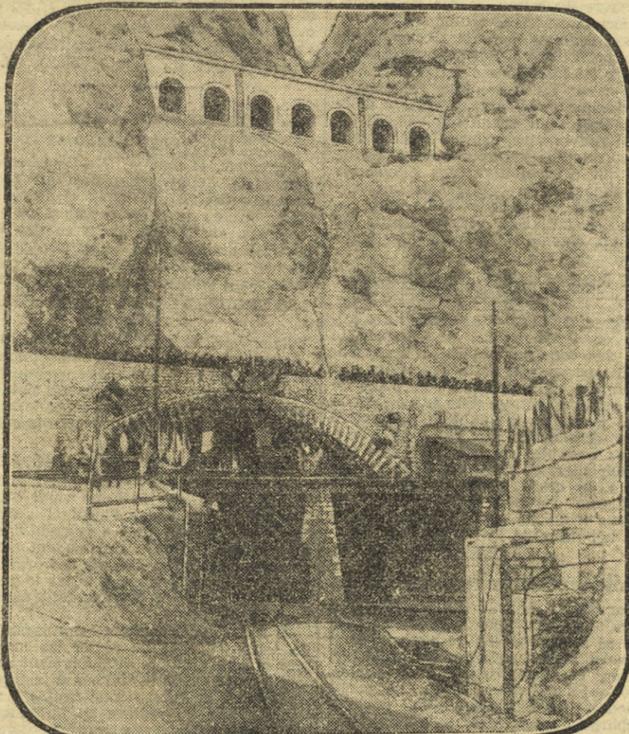
PRIX DES ABONNEMENTS

GIRONDE et les départements limitrophes	3 mois	6 mois	Un an
et après : — Charente-Inférieure, Dor-	6 ^{fr} »	11 ^{fr} »	22 ^{fr} »
dogne, Landes, Lot-et-Garonne.....	6 50	12 24	24
Autres départements et Colonies.....	9	18	36
Etranger (Union Postale).....	2 25	4 50	9
Abonnements d'un mois pour la France..	2 25	4 50	9

Les Abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus.
 TÉLÉPHONE : De 8 h à 20 heures, n^o 62.
 De 20 h à 5 heures, n^o 66.
PARIS, 8, boulevard des Capucines
 TÉLÉPHONE : 103.37. — 16 l. in.

LE CANAL DE MARSEILLE AU RHONE



ENTREE DU CANAL A MARIGNAN photo MEURISSE

L'Allemagne et le Fer

Il n'est pas, en ce moment, de sujet plus actuel, économique et politique tout ensemble; c'est celui que traitent M. Fernand Engeraud, député, dans un livre intitulé : « Les frontières lorraines et la force allemande », et M. Francis Laur, en une brochure consacrée à « La France reine du fer ». M. Engeraud dédie son très suggestif volume à son fils, sous-lieutenant d'infanterie, deux fois blessé au front; M. Francis Laur fait précéder ses pages des trois lignes suivantes : « A mon cher ancien collègue, M. Raymond Poincaré, à M. le Président de la République, pour qu'il ne signe la paix que si l'Alsace et la Lorraine sont rendues à la France. »

Qu'une telle consécration, gage de la tranquillité des générations prochaines, ne soit pas refusée à l'héroïsme de nos soldats, voilà la leçon que nous retenons de ces deux livres; voilà le commentaire national qu'appellent leurs dédicaces. Car l'Allemagne avait voulu s'assurer la maîtrise du fer pour accabler le monde sous sa tyrannie militaire, mais c'est une autre puissance, plus généreuse et plus humaine, que la France entend conquérir avec le spectre de cette royauté. Ne nous y trompons pas; là est le noeud des difficultés qu'auront à débrouiller nos plénipotentiaires; il n'est pas trop tôt pour que se fasse sur cette question vitale l'opinion publique française, inspiratrice et soutien du gouvernement.

notre territoire; nos ennemis l'occupent encore et, vraisemblablement, vont s'y défendre opiniâtrément. Sans ce fer qu'ils exploitent chez nous, leurs usines de munitions seraient contraintes à fermer leurs portes ou du moins à diminuer largement leur production. Il n'est point paradoxal d'affirmer que les Allemands tirent de notre propre sol le meilleur de leurs armes pour s'y accrocher; ils nous ont privés de 95 hauts fourneaux sur les 127 que nous tenions allumés avant la guerre. Et cependant notre industrie fabrique tout ce que le commandement militaire lui demande; elle a improvisé un outillage dont nous pouvons dire, sans en préciser le rendement, qu'il fait l'admiration de nos alliés. Il est prévoyant, dès maintenant, de lui préparer des emplois nouveaux, pour le moment où la vie nationale ne sera plus exclusivement dominée par les soucis de l'heure présente.

Alors, si nous savons faire la paix comme nous avons appris à faire la guerre, nous aurons donné à la France des frontières qui lui conféreront le règne du fer. Nous aurons exigé nos limites non de 1815, mais au minimum de 1814, c'est-à-dire repris le bassin houiller de la Sarre. Proportionnellement à notre fer, il nous manquera de la houille encore, particulièrement à la métallurgie moderne; mais nous développerons — M. Laur indique comment — l'exploitation de nos anciens bassins nationaux et nous aurons en soin d'insérer dans le traité de paix une obligation de livrer à des conditions privilégiées le supplément nécessaire, imposée aux mines westphaliennes de l'Etat prussien...

Où, la France, à laquelle nous voudrions, pour notre part, associer étroitement la Belgique, sera désormais la grande nation sidérurgique de l'Europe occidentale. Sa métallurgie devra s'ingénier pour vendre ce qui oserait craindre la surproduction du fer, au lendemain d'un conflit européen, alors que tant de ruines seront à relever, tant de bras, hélas! disparus à remplacer par des machines, tant d'armes de paix à forger pour panser les blessures de la guerre... Nos auteurs ont raison; la restauration territoriale de la France doit être telle que le militarisme allemand soit pour jamais dénué de ce dont il n'a su faire qu'une force d'oppression d'autrui, la royauté du fer.

Henri LORIN.

DIMANCHE 14 MAI

Nous commencerons la publication d'un grand feuilleton de la plus émouvante actualité :

HAINES ETERNELLE

du populaire romancier Charles Mérouvel. C'est la mise en scènes dramatiques, tendres, pittoresques, douloureuses, toujours imprévues et sensationnelles, des hommes et des choses qui nous passionnent à l'heure présente.

Une Vengeance de M. de Bulow

Dans l'« Almanach de Gotha », publié chaque année par Justus Perthes à Leipzig, moniteur officiel des cours et de l'aristocratie européennes, il est un erreur qui vaut d'être signalée.

A la page 950 de la publication de Justus Perthes, dans la liste du corps diplomatique accrédité près le gouvernement italien, on lit : « France, amb. au palais Farnèse, Ch. Benoist, ambassadeur. »

Comme on le voit, l'éditeur de Leipzig a destitué M. Barrère et l'a remplacé par M. Charles Benoist. Une semblable erreur dans une publication telle que le Gotha est vraiment extraordinaire. Elle a son explication dans les faits suivants, se rapportant à l'époque du séjour prolongé que fit à Rome, au début de la guerre, le prince de Bulow.

On voyait tous les jours von Bulow dans les salons influents de la capitale, parlant et intrigant en faveur de la neutralité de l'Italie. Notre ambassadeur, M. Barrère, à ce moment gêné par une indisposition, ne pouvait s'appliquer à contrebalancer, comme il l'aurait voulu, l'influence de l'émisnaire allemand dans les milieux mondains.

M. Charles Benoist se trouvait à cette époque à Rome, où il avait déjà séjourné bien des fois, ce qui lui avait permis de nouer dans l'aristocratie romaine de précieuses relations qu'il s'empressa de mettre à profit. Chaque jour, le député français s'informait du salon où l'ex-ambassadeur avait paru la veille, et, ponctuellement, il allait y contrecarrer les intrigues allemandes.

Von Bulow en fut tellement vexé qu'il voulut en tirer vengeance. Il fit publier dans le « Tag », de Berlin, la photographie du parlementaire français avec cette inscription, visant à l'ironie :

« M. Charles Benoist, nouvel ambassadeur de France à Rome. »

Photographie et inscription furent immédiatement reproduites dans quelques journaux romains en bonnes relations avec l'ambassade d'Allemagne. Von Bulow espérait-il mettre ainsi la brouille entre M. Barrère et M. Benoist, ou voulait-il seulement rire aux dépens de l'un et de l'autre ?

Mais la plaisanterie fut vite oubliée dans la capitale italienne; il ne resta que l'échec complet de l'intrigant chancelier. Et le compilateur du « Gotha », prenant la chose au sérieux, sur la foi du « Tag », nomma « proprio motu » M. Charles Benoist ambassadeur à Rome, prouvant ainsi que la fameuse kultur germanique ne va pas jusqu'à la diplomatie.



Une Infirmière décorée de la Croix de Guerre et de la Médaille militaire

LA CRISE DU PAPIER

Voici un moyen bien simple de remédier à la crise du papier. N'avons-nous pas, en effet, à portée de la main des réserves inépuisables de la précieuse fibre ? Les gisements les plus riches se trouvent dans les bureaux de l'enregistrement et les conservations des hypothèques. Là, sont renfermés des milliers de vieux registres, datant de l'an II, et dont le délai de conservation, d'après les règles administratives, est expiré depuis de longues années. Ils encombrant les bureaux : leur logement, à Paris surtout, constitue pour les agents un problème parfois difficile à résoudre. La presse n'aurait qu'à attacher le grelot et tout aussitôt l'ordre de mise au pilon qui surgirait du cabinet ministériel ferait à la fois le bonheur des acheteurs de papier et des fonctionnaires qui ne songent qu'à se débarrasser de cette matière encombante.

LE CANAL DE MARSEILLE AU RHONE



En haut : M. Sembat, ministre des travaux publics, visite les travaux. En bas : Vue générale du canal le jour de l'inauguration. Photo MEURISSE

Lettres Parisiennes

Paris, 10 mai.

En relisant Taine. Si les dirigeants de l'Allemagne avaient pu conserver quelque doute sur l'issue de la guerre qu'ils ont voulue, le vote en Angleterre du service militaire obligatoire, personnel et général suffirait à leur faire perdre toute espérance. Ils ne s'obstinent désormais dans la lutte qu'avec l'arrière-pensée d'obtenir des conditions de paix moins dures; ce qui sera de leur part un mauvais calcul de plus, puisque — le simple bon sens l'indique — le total de la carte à payer s'accroîtra nécessairement des nouveaux dommages causés par les agresseurs de l'Europe.

On n'a point paru très bien comprendre en de certains milieux les hésitations, les lenteurs de l'évolution anglaise dans l'affaire du service militaire obligatoire. C'est qu'on n'a pas tenu un compte suffisant des difficultés à vaincre. Il s'agissait d'opérer une révolution dans des esprits héréditairement réfractaires aux brusques et gênantes improvisations, et l'on ne saurait trop admirer le doigté magistral avec lequel le gouvernement britannique a su mener par degrés les choses au point voulu.

Ceci me rappelle une remarque intéressante que Taine fit dans la préface de ses *Notes sur l'Angleterre* : « Un Français rapportera toujours d'Angleterre cette persuasion profitable que la politique n'est pas une théorie de cabinet applicable à l'instant, tout entière et tout d'une pièce, mais une affaire de tact où l'on ne doit procéder que par atomes, transactions et compromis. »

Que n'aurions-nous pas eu à gagner, en France, à nous soumettre à cette discipline ! La préface de Taine porte la date de novembre 1871; elle n'a rien perdu de sa rigoureuse vérité.

En France, on a tous les genres d'esprit, sauf un, qui est l'esprit de suite.

Pour la huitième ou la dixième fois, le parquet et la préfecture de police annoncent des mesures de rigueur contre les devins, somnambules ultra-lucides, tireuses de cartes, chironanciennes et tripoteuses de marc de café. Depuis le début de la guerre, les escroqueries de ce genre ont pris un large essor. De malheureuses femmes, épouses ou mères inquiètes, ont déclaré qu'elles se privaient de nourriture pour payer du plus net de leur allocation les consultations des devineresses. Celles-ci ont imaginé de nouveaux tours pour

multiplier les visites de leurs dupes.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler cette odieuse exploitation du sentiment chez les cœurs simples et les esprits sans défense.

Au mois de mars de l'année dernière, le préfet de police et le parquet invitèrent les commissaires à pourchasser les « voyantes » des diverses catégories, dont les bénéfices de guerre étaient devenus considérables. On se rappela une fois de plus qu'en son article 479, le Code pénal punit les gens qui « font métier de devins, de pronostiquer et d'expliquer les songes. »

Des poursuites ordonnées résultèrent plusieurs condamnations, mais les devins et les pythonisses n'en donnèrent pas une consultation de moins. Et rien n'est plus explicable, la peine qu'ils encourent est une amende de 11 à 15 fr., et, selon certaines circonstances, une peine de cinq jours d'emprisonnement au plus. Un trompeur peut bien risquer l'aventure pour réaliser des profits importants.

Un de ces escrocs, qui vient d'être appelé à s'expliquer, a eu ce mot superbe : « Mes prédictions ont toujours été empreintes du plus pur esprit patriotique. » On eût pu lui répondre qu'il serait plus patriotique encore de ne point voler leurs maigres ressources aux fiancés, aux épouses, aux mères de nos soldats.

On est fondé à déplorer l'incurable crédulité de tant de dupes, mais il s'agit de savoir dans quelle mesure la loi doit intervenir pour protéger les pauvres d'esprit contre cette indigence cérébrale. De toutes les facultés de l'homme, a dit Jean-Jacques, la raison est celle qui se développe le plus difficilement et le plus tard. Il aurait pu ajouter qu'en des cas nombreux, elle ne se développe point du tout. Ce qui est fort heureux pour les cartomanciennes.

Je tiendrais pour superflu d'exprimer l'avis que les nouvelles poursuites contre les sorcières de Paris ne produiront que d'insignifiants effets.

De deux choses l'une, ou l'industrie des devineresses est sans grand inconvénient, et en ce cas il n'y a qu'à laisser ces créatures exploiter la naïveté des gens; ou bien elle est dangereuse, et il faut la réprimer autrement que par des amendes dérisoires.

Un enfant de sept ans comprendrait cela; comment se fait-il que nos législateurs ne l'aient pas encore compris ?

ALBERT ROBERT.

EN ALLEMAGNE

La Gêne et la Misère

Le Peuple endure de Grandes Privations

Paris, 11 mai. — On écrit de Dresde à un prisonnier allemand en France :

« On ne peut pas avoir de cartes de pain supplémentaires. Je ne peux pas t'envoyer de graisse, il n'y en a pas ici. »

De Brundobra : « Tu voudrais avoir des cigares, mais il n'y en a plus, ni de tabac non plus. Bientôt nous n'aurons plus rien. Tout nous manque. Nous sommes très malheureux. Souvent, nous sommes assis à table, et pour tout repas, nous n'avons que de la fécula à manger. Les pommes de terre nous manquent totalement. La misère atteint son point culminant. Et tu croyais qu'il n'y avait rien de changé ? C'est le contraire. »

De Leipzig : « Un hareng coûte 30 pfennigs; nous mangeons de la marmelade de prunes et de pommes de terre. Les gens pauvres n'ont plus rien du tout. »

De Pina : « Tous les jours, moins de pommes de terre, moins de beurre et moins de pain, et deux fois seulement par semaine, de la viande. »

De Dunburg : « Pense ce que c'est qu'une demi-livre de pain et deux livres de pommes de terre par jour et par personne ! Nous mangeons le pain sec comme tout. J'ai entendu dire qu'en France on ne mange de rien. »

De Koln-Sulz : « Si tous ceux qui sont la cause de cette guerre étaient obligés de se faire casser la tête, elle serait finie depuis longtemps. »

De Dunburg : « Tu me dis de nourrir la mère, mais comment veux-tu que je le fasse quand je n'ai rien pour moi-même ? Faut-il la faire venir ici pour mourir de faim toutes les deux ensemble ? »

De Szernitz : « Les bouchers ne peuvent pas avoir de bétail. Les gens n'ont rien pour donner à manger aux cochons : tout est très cher. Le tonneau, qui valait 6 pfennigs, est monté à 40. Nous sommes rationnés pour tout : pain, lard, sucre. »

D'Odenheim : « Une vraie vallée de larmes, comme tu peux t'en faire une idée. Même les gens riches souffrent, car ils ne peuvent rien obtenir avec leur argent. J'ai entendu dire que nous pouvons espérer la fin dans un avenir très proche. »

De Gersdorff : « Tu me demandes comment vont les affaires ? Aujourd'hui mardi, je n'ai encore vu personne, c'est à désespérer. »

De Neudorf : « Nous n'avons plus de viande, plus de saucisson. Il n'y a plus de tabac, de sucre, de savon. »

De Neudorf : « Ils ont recensé le foin et la paille. Tout est recensé. On devrait en finir. Il serait temps. »

De Munich : « Chaque personne ne reçoit que le strict nécessaire, juste de quoi calmer sa faim. »

De Drague : « La margarine devient très rare, le suif et le saindoux n'existent plus. »

Les Désertions

Un grand nombre de désertions, même d'officiers et soldats de la garde, se sont produites. Les autorités militaires s'efforcent de les combattre par la sévérité des traitements infligés aux soldats, par un entraînement poussé à l'extrême et par toutes sortes de punitions, telles que celle d'attacher pendant des heures des soldats à des arbres dans les camps de prisonniers.

Les Rations de Vivres diminuées dans l'Armée allemande

Copenhague, 11 mai. — Depuis déjà six semaines, la ration des soldats a été diminuée. La viande est actuellement distribuée avec une extrême parcimonie aux soldats. On ne leur en distribue que de tout petits morceaux de temps à autre. La ration de pain, elle aussi, est insuffisante; elle n'est plus que de 370 grammes environ par jour. L'autorisation d'acheter chaque semaine un demi-pain a été retirée aux soldats. Les mets chauds consistent principalement en fèves bouillies, en soupe au riz ou au vermicelle, avec, de temps à autre, un morceau de poisson salé.

Un Ballon français atterrit en Saxe

Zurich, 11 mai. — Un ballon captif français sans passager a atterri près de Halle (Saxe). Il s'agit sans nul doute d'un des 20 ballons emportés par la bourrasque de vendredi dernier.

Est-Africain allemand

Le Havre, 11 mai. — Les troupes du Congo belge viennent de pénétrer très avant sur le territoire de l'Est africain allemand, après avoir infligé de sanglants échecs à l'ennemi sur la rive sud du lac Kivu.

« Ces succès, a dit un éminent homme d'Etat belge, tout en démontrant l'excellence des troupes noires de notre Congo et des officiers belges qui les encadrent, constituent un commencement de revanche de l'invasion de notre pays. A l'heure qu'il est, nos forces occupent dans la colonie allemande de l'Afrique orientale un territoire aussi considérable que celui que les forces du kaiser détiennent dans notre royaume, et avec l'aide des Anglais de la Rhodésie et des Portugais du Mozambique nous ne tarderons pas à être les maîtres d'une colonie germanique de superficie vingt fois supérieure à celle de la Belgique. Pour les solutions futures, l'avantage que nous pourrions tirer de là, après la victoire des alliés sur les armées du kaiser, est d'autant plus évident que l'Allemagne prétendait au début combattre pour son extension coloniale. »

EN ANGLETERRE

Le Parti ouvrier industriel se prononce pour la Guerre jusqu'à la Victoire

Londres, 11 mai. — Hier soir, une grande manifestation ouvrière a eu lieu au Queen's Hall de Londres, sous la présidence du député Hodge. Après avoir entendu M. Hughes, président du conseil d'Australie, l'assemblée a voté l'ordre du jour suivant :

« Une réunion monstre, réunissant les représentants du parti ouvrier industriel, affirme de nouveau la résolution nationale de poursuivre la guerre jusqu'à une issue triomphante; remercie avec reconnaissance les Dominions pour les services splendides et héroïques qu'ils rendent à la mère-patrie, ainsi que nos alliés glorieux; et, ayant entendu le projet de M. Hughes, approuve cordialement et préconise l'organisation de toutes les ressources en vue d'assurer une victoire tellement décisive qu'elle procurera une paix durable et la sécurité nationale garantie pour tous les ouvriers dans les meilleures conditions d'existence. »

Un Repaire de Boches au Cœur de Londres

Londres, 11 mai. — On a découvert il y a quelques semaines, à Londres, au cœur même de la ville, un café tenu par un Allemand naturalisé, et que fréquentaient un grand nombre d'autres Allemands naturalisés. Les conversations dans ce café étaient violemment anglophobes, et il aurait pu devenir un dangereux centre d'agitation. Toutes les personnes compromises dans cette affaire ont été arrêtées.

Les Troubles d'Irlande

La Répression continue
Dublin, 11 mai. — Le quartier général de Queenstown annonce que Thomas Kent a été fusillé après sa condamnation par la cour martiale. C'est la première exécution qui a eu lieu hors de Dublin.

La Hausse des Frets

Londres, 11 mai. — Le rapport annuel de la Manchester Association of Importers and Exporters fournit quelques chiffres remarquables sur la hausse des frets.
Pour le charbon de Cardiff, en Méditerranée l'augmentation est de 1,143 %; pour les grains de New-York à Liverpool et Manchester, 900 %; de l'Argentine en Grande-Bretagne, 1,160 %.
Pour le coton de Galvestone et de la Nouvelle-Orléans à Liverpool et à Manchester, 566 %.

Les Généraux anglais faits prisonniers à Kut-el-Amara

Londres, 11 mai. — Les généraux qui ont été faits prisonniers à Kut-el-Amara sous les ordres du général Townshend, sont au nombre de quatre : le général Powne, commandant la 6e division; le général Dalmack, chef de la 16e brigade; le général Smith, commandant l'artillerie. En outre, le colonel Ryans, commandant la 18e brigade, avait effectivement rang de général. Les officiers prisonniers sont au nombre de 551, dont la moitié seulement sont européens.

LA GUERRE SUR MER

Pas de Destroyer anglais endommagé

Londres, 11 mai. — L'information du Communiqué allemand du 9 mai annonçant qu'au cours d'une reconnaissance opérée le 8 mai au nord d'Ostende, un contre-torpilleur britannique aurait été gravement endommagé, ne repose sur aucun fondement. Quelques coups de canon ont été échangés entre torpilleurs anglais et allemands, et l'ennemi a regagné immédiatement le port.

Un Vapeur anglais coulé

Londres, 11 mai. — Le vapeur anglais « Dolcoath » a été coulé.

Un Torpilleur allemand endommagé

La Haye, 11 mai. — Un torpilleur allemand, qui avait pris part à un combat le 7 mai contre un avion français, est rentré à Ostende fort endommagé.

L'Affaire des Chapelets de Torpilles allemandes

Paris, 10 mai. — Au sujet de l'affaire des chapelets de torpilles allemandes, M. Charles Brunot, directeur retraité au ministère de l'intérieur, mis en cause par divers journaux, présente sa défense par une lettre au « Temps » qu'il termine ainsi :
« Je viens d'écrire au ministre de l'intérieur dont je dépend pour réclamer la constitution d'une commission d'enquête à laquelle participeront des représentants des ministères de la guerre et de la marine, et devant laquelle je demande à comparaître. Une juridiction composée d'hommes impartiaux et compétents aura toute autorité pour apprécier exactement le but et la portée de mes travaux. »

Autour de Verdun

Paris, 11 mai. — Les milieux compétents sont unanimes à considérer que l'offensive persistante et successive des Allemands contre Verdun ne font qu'user l'attaque bien plus rapidement que la défense. Certes, il est malaisé, au fur et à mesure du développement, de donner à chacun d'eux sa valeur réelle. Il semble bien cependant que l'on puisse dire aujourd'hui que l'effort très puissant que les Allemands viennent de produire contre la cote 304 est à bout de souffle. L'opération a échoué. Le commandement ennemi devra monter autre chose sur de nouveaux frais.

Rejetés à l'est, les Allemands se sont reportés à l'ouest, et leurs nouvelles attaques essaient de progresser sur les pentes plus douces de la cote 287 et sur le glacis moins incliné de la colline des Termilles, au sud de Haucourt.

Leur assaut d'hier, complètement repoussé, suffira-t-il à leur prouver qu'il est désormais inutile d'essayer de rompre nos lignes ? Il est permis d'en douter en présence de l'entêtement du Kronprinz et de la valeur attachée par les Allemands à la possession de la région minière de M. rthe-et-Moselle que Verdun menace constamment.

La Bataille de Verdun sera décisive

Londres, 11 mai. — M. Herbert Samuel, dans un discours au National Liberal Club de Londres, a parlé de la bataille de Verdun :

« Il se peut, a-t-il dit, que dans l'histoire la bataille de Verdun compte comme une des batailles décisives du monde. En guerre, rien n'est certain; mais si, comme je le pense et comme vous l'espérez et le croyez, le résultat de cette bataille est l'échec final de l'effroyable effort militaire fait par l'Allemagne sur cette position du front, cet échec ne pourra manquer d'exercer une influence profonde sur l'opinion non seulement en Allemagne, mais dans le monde entier. »

L'EXTENSION DU FRONT BRITANNIQUE

Le ministre donne ensuite les renseignements suivants sur l'étendue du front britannique en France :

« Dans le premier mois de la guerre, dit-il, notre ligne sur le front avait 27 kilomètres; aujourd'hui, elle est de 145 kilomètres. »

Quels furent les Ordres du Haut Commandement

Paris, 11 mai. — On communique la note suivante :

« A aucun moment de la bataille de Verdun, le haut commandement n'a donné d'ordres en vue du retrait des troupes françaises sur la rive droite de la Meuse. Bien au contraire, dès la matinée du 23 février, le général de Langie de Cary prescrivait aux troupes de la rive droite que l'occupation de tout point, même débordé; de tout flot, même complètement entouré, devait être maintenue à tout prix, et qu'il ne devait y avoir qu'une consigne : tenir. »

Le 24 au soir, le général commandant en chef prescrivait de tenir sur le front entre Meuse et Woëvre, en y employant tous les moyens dont on disposait. Il dirigeait aussitôt le général de Castelneau sur Verdun.
Le lendemain matin, 25 février, en cours de route, le général de Castelneau confirmait par téléphone au général Herr que, conformément aux ordres du général en chef, les positions de la rive droite de la Meuse devaient être tenues coûte que coûte.

Enfin, le soir du même jour, 25, le général en chef envoyait au général Pelain, prenant son commandement, l'ordre suivant : « J'ai ordonné, hier 24, de tenir sur la rive droite de la Meuse, au nord de Verdun; tout chef qui donnera un ordre de retraite sera traduit devant un conseil de guerre. »

A la Villa Colonna

Une Exposition d'Art

Rome, 11 mai. — A la villa Colonna, a eu lieu, cette après-midi, l'inauguration de l'exposition au profit de la Croix-Rouge italienne, organisée par le prince Jacques de Broglie, avec le concours des meilleurs artistes français.

D'éminentes personnalités étaient présentes. L'exposition comprend plus de huit cents travaux s'inspirant du front de bataille français.

Les Nouvelles allemandes en Egypte

Paris, 11 mai. — Un radiotélégramme de presse allemande, daté du 7 mai, annonce que, d'après les informations de Constantinople, Ali-Dinar a proclamé la guerre sainte contre les Anglais. Il serait en marche contre le Soudan septentrional, chassant devant lui les forces britanniques, qui fuiraient éperduement vers le Nil. L'imam projeterait d'opérer sa jonction avec les Senoussis.

Cette information est le contraire même de la vérité. Ce sont les Anglais qui ont mis en déroute les contingents du Darfour. Partis de Nahud le 16 mars, le corps expéditionnaire du Dirdar a occupé le 21 du même mois, après une victoire facile, les puits de Djebel-Hilla, puis ceux d'Abiad, qui constituent le dernier point d'eau important vers la hauteur de El-Facher, à 100 kilomètres au nord-ouest de la capitale du Darfour.

Quant à la jonction d'Ali-Dinar avec les Senoussis, c'est une entreprise d'une réalisation invraisemblable, raison des espaces immenses qui les séparent. Du reste, les Senoussis, vaincus à Selloum et refoulés à l'intérieur, ont perdu la plus grande partie de leurs forces.

SUR LE FRONT RUSSE

Les Austro-Allemands contre l'Armée de Kouropatkine

Pétrograd, 11 mai. — Durant la dernière quinzaine, les Allemands ont bombardé à diverses reprises les secteurs occupés par l'armée de Kouropatkine, portant parfois leur tir à un degré très violent et l'y maintenant de façon soutenue comme s'ils préparaient une attaque résolue; mais aucun effort persistant d'infanterie n'accompagna l'œuvre du canon, et ces bombardements locaux cessèrent soudain.

Ces mouvements seraient le prélude de grandes opérations et auraient pour objet de sonder les intentions des Russes ou de les égarer sur les desseins de l'ennemi.

L'état-major russe affirme qu'il y a de clairs indices d'un grand mouvement offensif de l'adversaire, bien qu'ils ne soient pas encore tout à fait apparents. D'autres croient que ces tentatives des Allemands sont destinées à dissimuler leur faiblesse et à masquer leur dessein de ne faire aucune autre tentative sérieuse pour se frayer un chemin à travers les lignes russes.

UNE NOUVELLE VOIE FERRÉE SIBÉRIENNE

Pétrograd, 11 mai. — Le conseil des ministres de Russie vient d'approuver le projet de construction de la ligne Ob-Oural-Bielomorskaia. Cette ligne aura une longueur de 1,510 verstes; son point de départ sera Arkhangel. Elle traversera la Péninsule, la région d'Oukhtine, la rivière Petchera, et aboutira aux rives de l'Ob.
Il sera possible, grâce à cette voie ferrée, d'exploiter les énormes richesses forestières de ces régions, de développer l'exploitation des biés sibériens, et de créer une industrie pour laquelle la Russie est tributaire de l'étranger.

La Balle explosible des Autrichiens

Pétrograd, 11 mai. — Il a été prouvé à maintes reprises que les Austro-Allemands servent de balles explosibles.

En voici la description : Le projectile, en acier, est composé de deux parties s'embrasant l'une dans l'autre. La partie supérieure, formant projectile, contient une charge explosive et, à la base, une cartouche. La partie inférieure est évidée, et, dans l'évidement, se place un percuteur-massolotte qui, au choc, fait détoner la cartouche de la partie supérieure. Celle-ci constitue un véritable obus en miniature. Le projectile pénètre dans les tissus et, à la moindre résistance, éclate en cent morceaux. Ces ingénieuses balles sont d'un emploi dangereux, car, au choc, elles explosent; aussi, les remet-on le matin aux meilleurs tireurs, pour les leur reprendre le soir.

Les Pertes de l'Aviation ennemie pendant le 1er Trimestre 1916

Pétrograd, 11 mai. — Les pertes austro-allemandes dans l'aviation pendant le premier trimestre 1916 se chiffrent par six zeppelins, un dirigeable système militaire, 3 aérostats système Drachen, 10 cerfs-volants et ballons d'observation, trente-trois aéroplanes dont sept bi-moteurs, et neuf hydravions. Ces données sont officielles. On n'a pas fait entrer en ligne de compte les appareils endommagés durant le bombardement des aérodromes et des parcs d'aviation par les escadrilles.

Si l'on compare ces pertes à celles qu'ont subies précédemment les Austro-Allemands, on voit que durant ce trimestre, ils ont eu presque autant d'appareils détruits ou pris — 133 — que durant la première année de guerre — 170.

L'Allemagne, qui avait commencé la guerre avec un nombre d'appareils supérieur à celui que comptaient les alliés, en dépit de sa puissance et de ses efforts, n'est plus en état de supporter la lutte aérienne.

En Suisse

Nouvelle Affaire d'Espionnage

Genève, 11 mai. — On vient de découvrir une nouvelle affaire d'espionnage dans laquelle est impliqué un agent de la police de Sûreté de Lausanne, nommé Chevillod.

L'Affaire des Accaparements de Lausanne

Lausanne, 11 mai. — L'enquête ouverte contre les accapareurs de marchandises de Lausanne se poursuit. On a procédé à la mise sous séquestre des marchandises les plus diverses, surtout du café. Un négociant vaudois parait être le principal inculpé; il travaillait en collaboration avec un sujet allemand, lequel écoulait les marchandises en Allemagne.

L'Avance de l'Heure adoptée par le Luxembourg

Genève, 11 mai. — On annonce de Luxembourg que la Chambre a décidé l'introduction de l'heure estivale.

Le Sort d'Abdul-Hamid

Rome, 11 mai. — On apprend de Smyrne que l'ex-sultan Abdul-Hamid a été interné à Magnésie, parce que cette ville est désormais la seule qui soit restée entièrement fidèle aux Jeunes-Turcs. Son palais est surveillé jour et nuit par des troupes turques.

DANS LES BALKANS

Les Troubles de Sofia

13 Tués — 75 Blessés

Athènes, 11 mai. — Des informations venues de Sofia rapportent que des troubles graves ont éclaté dans cette ville à l'occasion du 1er Mai.

Au cours des manifestations organisées par les socialistes, un député du parti, M. Polankveff, prononça un discours des plus violents; les manifestants parcoururent ensuite les rues principales et débâtèrent devant le palais royal en criant : « A bas les trinités ! A bas la dynastie ! Nous voulons la paix ! » La police intervint alors et tira sur la foule. On compte treize tués et soixante-quinze blessés. De nombreuses arrestations ont été opérées, parmi lesquelles celle du député Polankveff.

L'Activité en Macédoine

UN SUCCÈS FRANÇAIS
Salonique, 11 mai. — Des détachements allemands, appuyés par de l'artillerie et venant de Sehofo, Alchak et de Matchikovo, ont eu hier un engagement entre Mayadak et Karasinatz, avec des troupes françaises venant de Elopi. Après un vif engagement, l'ennemi a été repoussé en laissant plusieurs morts sur le terrain.

LES TROUPES SERBES DE SALONIQUE REQUIÈRES
Salonique, 11 mai. — Les troupes serbes nouvelles débarquées sont actuellement soumises à un entraînement intensif. Après avoir été habillés en bleu horizon et kaki, les soldats serbes sont très heureux qu'on leur ait conservé la coiffure nationale.

L'INCIDENT ITALO-GREC EST REGLE

Athènes, 11 mai. — Un télégramme du ministre de Grèce à Rome vient d'aviser le gouvernement que l'incident italo-grec qui s'était produit à la frontière d'Épire a été terminé conformément aux demandes de la Grèce, et que des ordres ont été donnés en conséquence par le gouvernement italien au commandant des forts italiens d'Albanie.
Il a été décidé qu'une commission mixte serait chargée de régler les incidents qui se sont produits ou pourraient se produire entre Grecs et Italiens à la frontière de l'Épire, et qu'une zone neutre y serait établie, afin de réduire au minimum les chances de nouveaux conflits.

Le Comte Tisza n'irait pas en Serbie

Rome, 11 mai. — La nouvelle de l'envoi du comte Tisza comme gouverneur des territoires occupés par l'Autriche en Serbie est considérée ici comme mensongère.

Allemagne et Etats-Unis

La Note américaine commentée en Allemagne

Amsterdam, 11 mai. — La « Gazette populaire de Cologne », commentant la nouvelle Note américaine, remarque que les termes n'en sont ni spécialement amicaux ni spécialement mécontents :
« Quo veut dire M. Wilson ? demande la « Gazette », quand il dit que le danger principal est écarté. En voit-il un autre ? »

Le journal en conclut que M. Wilson se garde une porte de sortie pour le cas où il voudrait revenir sur la question plus tard.
La « Gazette » est très mécontente que l'Amérique veuille obliger l'Allemagne à limiter ses opérations navales aux forces combattantes des belligérants. « Or, remarque-t-elle, l'Allemagne indiquait dans sa réponse qu'elle n'avait pas l'intention de cesser complètement la guerre contre le commerce ennemi. »

L'Allemagne prétend que sa Note ne contenait aucune condition

Berne, 11 mai. — Un communiqué semi-officiel a été envoyé de Berlin aux journaux de Saxe et de Bavière, disant que la Note allemande aux Etats-Unis a été mal interprétée à l'étranger.
Il n'a jamais été question, de concessions éventuelles, car des ordres avaient déjà été donnés aux sous-marins.

Le Torpillage du « Sussex »

Washington, 11 mai. — La Note allemande sur le « Sussex » déclare que, bien que le commandant du sous-marin allemand ait agi de bonne foi, croyant se trouver en présence d'un navire de guerre, lorsqu'il torpilla le « Sussex », il se forma une opinion sans avoir réfléchi suffisamment, et n'agit pas en conformité des instructions qu'il avait reçues.
Le gouvernement impérial admet donc franchement que les assurances données au gouvernement des Etats-Unis n'ont pas été observées dans ce cas, et il exprime son regret sincère au sujet de ce déplorable accident.

Il ajoute que le commandant a été puni en conséquence, et fait l'offre d'une indemnité aux Américains qui ont été blessés.

Une Enquête sur le « Cymric »

Washington, 11 mai. — Le département d'Etat examine actuellement les rapports reçus de M. Robert P. Skinner, consul général des Etats-Unis à Londres, relatifs au torpillage du « Cymric », et divers rapports relatifs à trois autres attaques de sous-marins. M. Robert Lansing demandera à l'amirauté britannique si le « Cymric » était un croiseur auxiliaire, ainsi que le déclarent les journaux pro-allemands aux Etats-Unis, ou s'il était un navire marchand. M. Walter Hines Page, l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres, sera également prié de faire une enquête sur le cas du « Cymric ».

NOUVELLES DIVERSES

Faux Passeports,

Faux Permis de Séjour

Paris, 11 mai. — Hier ont commencé, devant le deuxième conseil de guerre de Paris, les débats d'une affaire d'agence de trafic d'influence, de faux passeports et de faux certificats pour déserteurs.

Les accusés, au nombre de 6, sont pour la plupart des Roumains ou des Polonais russes israéliens habitant le quartier St-Gervais.

Au début de la guerre, Palevodi, ouvrier casquettier, installé à Paris depuis 1880, eut l'habileté de se faire admettre comme garçon de bureau au commissariat de police du quartier Saint-Gervais où, en qualité d'interprète du « Yeddish », mélange de langue russe, polonaise et hébraïque que parle la majorité des réfugiés vivant dans ce quartier de Paris, il rendit d'évidents services.

Mais au début de l'année 1915, le bruit se répandit que les interventions de Palevodi pour l'obtention des permis de séjour et de sauf-conduits n'étaient pas gratuites.

Quatre faits de cette nature, à l'occasion desquels le garçon de bureau du commissariat aurait reçu des sommes peu élevées d'ailleurs, 20, 30 et 40 fr., ont été relevés à sa charge.

L'audience d'hier a été consacrée à l'interrogatoire des six accusés.

Arrivée de Prisonniers français

Bienne, 11 mai. — 83 prisonniers de guerre français destinés à être hospitalisés à Macolin, sont arrivés. La population leur a fait un accueil chaleureux, et un déjeuner leur a été offert.

Un Barbe-bleu hongrois

Genève, 11 mai. — Dans la localité de Conkoka (Hongrie), non loin de la capitale, on a découvert en réparant une maison, dans une chambre faisant partie de l'appartement d'un ferblantier nommé Béla Kis, mobilisé depuis le début de la guerre, sept cadavres de femmes en décomposition dans sept cercueils en métal soudé.

On prétend que Kis a été tué en Serbie.

Un Député décoré

Paris, 11 mai. — M. Meunier Surcouf, député des Côtes-du-Nord, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. M. Meunier Surcouf, parti dès le début de la mobilisation comme lieutenant d'artillerie, est aujourd'hui capitaine et officier d'ordonnance du général Foch. Son fils, engagé de la classe 1917, est maréchal des logis d'artillerie et vient d'être décoré de la croix de guerre pendant la bataille de Verdun.

Les Bleuets de la Classe 17

Troyes, 10 mai. — Les bleuets de la garnison de Troyes viennent de quitter cette ville pour se rendre dans divers centres d'instruction, d'où ils ne sortiront que pour se rendre au front. Au nombre de 2.000, ils ont été répartis dans les régiments d'infanterie et dans deux bataillons de chasseurs. Dans chaque corps, ils constituent une compagnie spéciale, avec les cadres en partie revenant du front.

L'autorité militaire de la 20e région a su prendre toutes les dispositions utiles pour loger convenablement, confortablement, et, surtout spacieusement, les jeunes soldats. Leurs chambres sont claires, bien aérées, méticuleusement propres. Le déchet d'hommes résultant de la visite médicale d'incorporation a été insignifiant. Quelques bleuets seulement ont été proposés soit pour la réforme temporaire, soit pour changement d'arme, mais toutes ces propositions furent inhérentes à la rapidité avec laquelle ont dû opérer les conseils de révision.

Une Escadrille de Vaillants

Paris, 11 mai. — Une belle escadrille est celle qui opère du côté de V... sous les ordres du capitaine de B... On y relève les noms de Daucourt, Boillot, Helen, Navarre, Guilan, Deitz, Dery, Lenoir et aussi d'un cousin du Suisse hochsant Ingold. Mais celui-ci, le nôtre, ayant suivi son penchant naturel qui l'attirait vers ses amis de France, a contracté un engagement volontaire chez nous. Pas un de ces pilotes qui n'ait plusieurs citations à l'ordre du jour. Plusieurs sont chevaliers de la Légion d'honneur et d'autres titulaires de la médaille militaire. Quelques-uns sont officiers. Précédemment, Guynemer appartenait à la même escadrille. Il serait curieux de connaître le nombre d'avions boches qui figurent au tableau général de l'escadrille du capitaine de B...

Défense de vendre et d'acheter en Belgique

Amsterdam, 11 mai. — Les Allemands viennent d'afficher dans toutes les communes belges un avis rédigé en allemand, flamand et français, interdisant, sous des peines sévères, à quiconque de vendre ou d'acheter. Tout travail est donc suspendu. Le vendeur et l'acheteur sont également punissables. Cette mesure a été prise par les Allemands en vue de nouvelles et importantes réquisitions.

Les Rescapés du « Bernadette »

Fécamp, 11 mai. — On apprend que le steamer « Gloria » a sauvé et débarqué à Gibraltar cinq nouveaux rescapés du « Bernadette » : Auguste Hodierna, de Saint-Pierre-en-Port, et Félix Bertin, de Sassel-le-Mauconduit, tous deux échappés il y a un mois au coulage de la « Sainte-Marie » ; Joseph Malandam, d'Yport ; Victor Gengelus et François Collet, de Crèhen (Côtes-du-Nord). On connaît donc, au total, treize rescapés sur trente-quatre.

La « Libre Belgique »

paraît toujours

Rotterdam, 11 mai. — On dit que quelques intermédiaires seulement en relations avec la « Libre Belgique » ont été arrêtés. Le journal continue à paraître.

Le Fils de Charles Péguy reçoit la Croix de Guerre de son Père

Paris, 11 mai. — Une prise d'armes a eu lieu ce matin aux Invalides. Le général Cousin a remis la croix d'officier de la Légion d'honneur au lieutenant-colonel Buisson, du 59e d'artillerie, ainsi que des croix de chevalier à divers officiers. Il a été remis, en outre, 180 médailles militaires à des soldats blessés ou mutilés, ainsi que 3 médailles militaires et 22 croix de guerre à des familles de soldats ou officiers tombés au champ d'honneur.

Le général a remis la croix de guerre au fils du lieutenant Charles Péguy, l'écrivain tombé face à l'ennemi.

La Taxation de la Margarine

Paris, 11 mai. — La loi sur la taxation des denrées va entrer en application à Paris. Le comité consultatif, appelé par le préfet à se prononcer sur un projet de taxation de la margarine, a donné un avis favorable. Il a estimé que les deux qualités de margarine de ménage d'usage courant pouvaient être vendues au détail : l'une sous le nom de margarine de table, au prix de 3 fr. le kilo; l'autre sous le qualificatif de margarine de cuisine, au prix de 2 fr. 70 le kilo. C'est dans ces conditions de prix que M. Laurent, préfet de police, a prononcé la taxe de ce produit. La décision est applicable, à Paris, à partir du 15 mai. Elle pourra être étendue aux départements après consultation des municipalités.

Les Obsèques du Cardinal Sevin

Lyon, 11 mai. — Les obsèques du cardinal Sevin, archevêque de Lyon, primat des Gaules, ont été célébrées ce matin en grande pompe avec le même cérémonial que pour les obsèques de son prédécesseur.

Sur la place Saint-Jean se trouvaient de nombreuses délégations de Sociétés avec une cinquantaine de bannières et drapeaux. Parmi les membres du clergé, on remarquait plusieurs prêtres décorés de la médaille militaire et de la croix de guerre.

Dans le groupe des personnalités qui ont assisté à la levée du corps, on remarquait MM. Rault, préfet du Rhône; Herriot, sénateur, maire de Lyon; le général d'Amade, inspecteur d'armée; le général Ebener, nouveau commandant de la 14e région et gouverneur de Lyon etc.

A neuf heures l'église métropolitaine, la cathédrale Saint-Jean était comble.

Le char funéraire, très modeste, suivant le désir exprimé par le défunt, est recouvert des ornements cardinaux, et un serviteur du cardinal porte le chapeau rouge.

Le cortège, après avoir franchi le pont Tilsitt, a parcouru le centre de la ville.

En raison des circonstances et pour ne pas prolonger la cérémonie, déjà fort longue, il n'y a eu aucun discours.

L'Assassinat d'un Belge

Paris, 11 mai. — Les aveux des trois bandits flamands qui ont assassiné le Belge Vandenberghe dans une chambre d'hôtel ont été difficiles à obtenir, en raison de leur ignorance presque complète du français. C'est un maréchal des logis de gendarmerie belge qui servit d'interprète. Ils ont fini par se décider à parler, et voici, d'après leur récit, comment le crime a été perpétré :

Tout d'abord, les trois malfaiteurs avaient résolu d'assassiner leur compatriote dans la rue, non loin de son domicile, le soir du 30 avril. En reconduisant Vandenberghe, Martelet se disposait à lui plonger son couteau dans la gorge, lorsque Roose Ouvrte arrêta le bras de l'assassin et décida, par prudence, de perpétrer lui-même le forfait. Le crime commis, Roose se retira, emportant les 298 fr. trouvés sur sa victime et rejoignant ses acolytes, à chacun desquels il remit 50 fr.

Le trio a reconnu avoir commis un autre assassinat dans la nuit du 31 mars au 1er avril. Apprenant qu'un Belge, nommé Verbeck, qui travaillait à la ferme de l'Épine, près de Melun, avait réalisé de petites économies, Roose et Bolle se mirent en route pour le tuer. Chemin faisant, et pour se faire la main, ils assassinèrent un autre Belge et lui volèrent sa montre, sa pelle... et quelque argent.

Arrivés enfin à la ferme, ils frappèrent à la porte; mais la vue du propriétaire et de deux de ses employés... s mit en fuite. Mais ils revinrent à la nuit tombante et joignirent cette fois Verbeck, qui, sans méfiance, leur donna l'hospitalité. Dès qu'ils virent leur hôte endormi, les bandits lui défoncèrent le crâne avec un marteau. Après quoi, Bolle l'acheva en l'égorgeant à l'aide d'un rasoir. Ils s'emparèrent ensuite de 708 fr., que leur victime, selon la coutume flamande, portait nuit et jour dans un sachet suspendu à son cou, puis ils regagnèrent rapidement Paris.

Au moment de leur arrestation, ils se préparaient à commettre un double assassinat, celui de deux compatriotes encore, occupés dans une ferme près de Chartres, et possédant plus de 5.000 fr. d'économies.

Les Prisonniers français

ne pourront plus recevoir de Pain

Paris, 11 mai. — La direction générale des postes suisses fait savoir que les ministères allemands de la guerre et des postes, annoncent la prohibition à partir du 15 mai, de l'entrée en Allemagne de tous envois de pain destinés aux prisonniers de guerre français et belges.

Les Parlementaires anglais et russes envoient un Télégramme de Félicitations.

Paris, 11 mai. — Le Président de la République a reçu le télégramme suivant :

« Londres, 10 mai. — Les membres du conseil de l'empire russe et de la Douma et les membres de la Chambre des communes d'Angleterre réunis, envoient leurs salutations cordiales au Président de la République française, au vaillant peuple et les félicitent pour la lutte brillante qu'ils soutiennent. Ils expriment leur confiance qu'elle se terminera par une grande victoire pour les alliés.

« LOWTHER, speaker de la Chambre des communes. »

Le Président a répondu dans les termes ci-après :

« Paris, 11 mai. — M. James-W. Lowther, speaker de la Chambre des communes, Londres. — Je vous remercie, vous et les honorables membres de la Chambre des communes et les honorables membres du conseil de l'empire russe et de la Douma, de votre Message, auquel seront très sensibles la nation et l'armée française. Les relations de plus en plus intimes entre les représentants des pays alliés sont le signe visible d'une union que rien ne rompra et qui est le meilleur gage de la victoire.

» Raymond POINCARÉ. »

Succès des Italiens

en Cyrénaïque

Rome, 11 mai (officiel). — Après une préparation convenable, nos troupes ont occupé sur la côte de la Cyrénaïque, vers la frontière égyptienne, le 4 mai, par la voie de mer Maria Morisa, et de là, par la voie de terre, le port de Bardia (Burg Saleiman), deux centres de ravitaillement pour sous-marins et de contrebande vers l'intérieur.

A bord d'un de nos navires, escortant un convoi, se trouvait Saïed Hilla, frère de Senoussi, avec quelques-uns de ses principaux chefs qui s'étaient spontanément associés à l'expédition.

L'occupation des deux localités en territoire rebelle et en eau semée de mines a été réalisée sans aucun incident maritime ou terrestre.

Le Séparatisme en Chine

VERS UN COMPROMIS

Shanghai, 11 mai. — Assumant le rôle d'arbitre entre le Nord et le Sud, les seuls chefs disposant de forces militaires dans la vallée du Yang-Tse, le général Tchang Hinn et les gouverneurs de Nankin et Nan-Houei suggèrent d'ouvrir à Nankin une négociation entre les délégués de toutes les provinces. Le gouvernement de Pékin serait disposé à accepter cette proposition.

L'Affaire Mante

Marseille, 11 mai. — Un télégramme inséré par divers journaux indiquant que le général Coquet, commandant la 15e région, venait de signer, contrairement aux conclusions du commissaire-rapporteur, l'ordre de comparution de M. Théodore Mante devant le conseil de guerre pour infraction à la loi du 5 août 1914 sur les relations avec l'ennemi, le général Coquet, questionné sur ce point, a indiqué que la solution définitive de cette affaire était toujours en suspens, et qu'il n'avait pris, pour l'instant, aucune décision la concernant.

Les Survivants du « Vinifreda »

Marseille, 11 mai. — Le vapeur grec « Elpis », venant de Glasgow, est arrivé aujourd'hui. On sait qu'en cours de route ce vapeur recueillit dix hommes de l'équipage du vapeur espagnol « Vinifreda ».

Armée

ÉTAT-MAJOR GENERAL

Le général de brigade Colonna de Giovelina, de la section de réserve des troupes coloniales, est nommé commandant supérieur des troupes du groupe de l'Afrique équatoriale française, à Brazzaville.

M. Henneton, lieutenant-colonel breveté au 7e régiment d'infanterie, est nommé sous-chef d'état-major du 16e corps d'armée.

M. Lapadu Hargues, capitaine breveté au 107e régiment d'infanterie, est mis en activité hors cadres, état-major.

M. Million de La Vertéville, capitaine au 1er régiment de dragons, est détaché à l'état-major de la 9e brigade de dragons.

INFANTERIE COLONIALE

Les promotions et nominations ci-après sont ratifiées :

Au grade de lieutenant : Salens et Fabre, sous-lieutenants à titre temporaire au 7e régiment, maintenus.

Au grade de sous-lieutenant : Domine et Coubère, adjudants-chefs; Casanova, adjudant Bernard, sergent-major au 7e régiment, maintenu; Landes et Clément, adjudant au 24e, maintenus.

Réserve. — Les promotions ci-après sont approuvées :

Au grade de sous-lieutenant à titre définitif, Seguin de Cals, sous-lieutenants à titre temporaire, au 7e régiment. — A titre temporaire,

ARTILLERIE

Les nominations et affectations ci-après, à titre temporaire et pour la durée de la guerre, sont approuvées :

Réserve. — Au grade de chef d'escadron, le capitaine Villain du 57e, nommé au 3e.

Au grade de capitaine, le lieutenant Thullieux, du 9e, maintenu.

Au grade de sous-lieutenant, le sous-officier de complément Bessoles, du 9e, maintenu.

Communiqués officiels français

Du 11 Mai (15 h.)

EN CHAMPAGNE, nos tirs de destruction ont démolé une tranchée allemande sur une longueur de cent mètres environ au sud-est de Tahure.

SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, lutte d'artillerie assez active dans la région du bois d'Avocourt.

SUR LA RIVE DROITE, une attaque allemande lancée vers deux heures du matin sur nos positions à l'ouest de l'étang de Vaux a été repoussée à la baïonnette et à la grenade.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

Dans la nuit du 10 au 11 mai, quatre de nos avions de bombardement ont lancé 26 obus sur les gares de DAMVILLERS et d'ETAIN et sur un parc près de FOAMEIX, où un incendie s'est déclaré.

Du 11 Mai (28 h.)

Dans la REGION DE VERDUN, lutte d'artillerie assez active dans le secteur d'Avocourt. Bombardement violent de nos positions du bois de la Caillette et de nos deuxième lignes sur la rive droite.

Quelques rafales d'artillerie en WÈVRE.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front en dehors de la canonnade habituelle.

Les Marchandises françaises sur les Navires séquestrés en Portugal

Lisbonne, 11 mai. — La légation de France recommande aux négociants français propriétaires de marchandises à bord de navires allemands réquisitionnés par le gouvernement portugais de lui envoyer d'urgence les documents suivants :

1° Les exemplaires des connaissements actuellement en leur pouvoir, avec des explications sur l'usage qui a été fait des autres exemplaires;

2° A défaut même d'un seul exemplaire des connaissements, tous documents de nature à établir le droit de propriété du réclamant. Celui-ci devra fournir dans ce cas une caution équivalente à la valeur portée à la facture, plus un tiers de cette valeur;

3° Un document administratif, permettant à la légation d'autoriser la nationalité française du réclamant, que ce soit un particulier ou une Société;

4° Les factures originales ou des copies certifiées conformes permettant, le cas échéant, de fixer le montant de la caution pour la contribution d'avarie;

5° Des éléments de nature à fixer la valeur actuelle des marchandises pour le cas où le gouvernement portugais les réquisitionnerait;

6° L'indication de la Banque de Lisbonne qui serait disposée à cautionner, le cas échéant, le montant du fret encore impayé ou de l'avarie et même le défaut total de connaissement;

7° Des instructions éventuelles pour l'assurance des marchandises.

Loi sur la Prohibition des Marchandises étrangères

Paris, 11 mai. — Aujourd'hui, est promulguée la loi autorisant le gouvernement à prohiber l'entrée des marchandises étrangères ou à augmenter les droits de douane.

Voici le texte :

« Article premier. — Pendant la durée des hostilités, le gouvernement pourra, provisoirement, par décret rendu en conseil des ministres, prohiber l'entrée des marchandises étrangères ou augmenter les droits de douane. En cas de prohibition, les marchandises qu'on justifiera avoir été expédiées pour la France ou qui auront été déclarées pour l'entrepôt avant la promulgation des décrets susvisés seront admises aux conditions du tarif antérieur. En cas de relèvement des droits, les marchandises qu'on justifiera avoir été expédiées pour la France avant la promulgation des décrets susvisés seront seules admises aux conditions du tarif antérieur. Les décrets prévus au paragraphe premier seront soumis à la ratification des Chambres dans les deux mois qui suivront leur promulgation.

Art. 2. — Les dispositions édictées en vertu de l'article précédent seront rapportées par décret rendu en conseil des ministres.

Une Tournée de Conférences chez les Alliés

Lisbonne, 11 mai. — M. Magalhaes Lima, ancien ministre de l'Instruction publique du Portugal, a entrepris une tournée de conférences dans les pays alliés. Il viendra d'abord en France, où il visitera Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Paris. Il ira ensuite à Rome, Milan, Gènes, et de là en Angleterre. Partout, il traitera de la situation du Portugal pendant la guerre actuelle.

M. Magalhaes Lima est âgé d'une soixantaine d'années. C'est une personnalité des plus en vue du Portugal républicain. Ajoutons qu'il parle admirablement le français, et que nos concitoyens auront ainsi le plaisir d'entendre un des meilleurs orateurs des Parlements européens.

La Transformation de l'Étang de Berre en Port de Refuge

Marseille, 10 mai. — Le Conseil général, réuni en séance publique, a émis le vœu, adopté à l'unanimité, que les pouvoirs publics ratifient le plus promptement possible les propositions de la Chambre de commerce de Marseille, tendant à pourvoir à l'appropriation de l'étang de Berre en port de refuge.

Les Opérations des Caisses d'Épargne

Paris, 11 mai. — Voici le relevé des opérations des Caisses d'épargne ordinaires avec la Caisse des dépôts et consignations, du 1er au 10 mai.

Dépôts de fonds : 1.072.523 fr. 06; retraits de fonds : 4.204.245 fr. 45; excédent de retraits : 3.131.722 fr. 39; excédents de retraits du 1er janvier au 10 mai : 49.728.548 fr. 06.

Nos Recettes en Avril

Paris, 11 mai. — Le produit des impôts indirects et des monopoles s'est élevé pendant le mois d'avril à 331 millions 264.365 fr. Il n'avait atteint au cours du même mois de 1915 que 298 millions 721.400 fr. La plus-value est donc de 10,8 0/0 en faveur de l'année courante.

Si l'on fait un rapprochement avec les évaluations établies pour une année normale, soit 332 millions 389.000 fr., on voit apparaître une moins-value de 13,3 0/0 seulement, tout à fait comparable à celle constatée en février (13,2 0/0) et légèrement supérieure à celle du mois de mars, qui était de 10,6 0/0.

En ce qui concerne les recettes de l'enregistrement, la moins-value par rapport à une année normale, qui était tombée de 33,6 0/0 en février à 29,7 0/0 en mars, remonte à 36,3 0/0.

Les droits de douane à l'importation sont en plus-value de 54,5 0/0 sur le mois d'avril 1915 et de 79,9 0/0 sur le mois correspondant d'une année normale. Les augmentations constatées en mars étaient respectivement de 78,8 0/0 et de 42,2 0/0. Ces fluctuations proviennent surtout de l'inégale répartition sur les divers mois de l'année des acquittements effectués par le service de l'intendance.

Les recouvrements sur les contributions indirectes sont légèrement inférieurs à ceux d'avril 1915 et en moins-value de 22,7 0/0 par rapport à une période normale. La diminution est due principalement à la restriction de la consommation des vins par suite de la pénurie consécutive à la mauvaise récolte et aux mesures prises contre la consommation de l'alcool. Elle tient aussi à l'activité des opérations de distillation dans certains départements (ciderelles) où les eaux-de-vie de cru se substituent aux alcools taxés. On constate, par contre, un relèvement du droit sur les bières dont la consommation remplace en partie celle du vin.

Les produits monopolisés : tabacs, allumettes, poindres, continuent à présenter des plus-values par rapport à 1915.

Enfin, les sucres indigènes ou étrangers ont produit 10 millions 143.000 fr., contre 19 millions 79.000 fr. en 1915 et 14 millions 369.000 fr. en année normale, soit des moins-values s'élevant respectivement à 46,8 0/0 et à 29 0/0.

L'Aide aux Aveugles de Guerre

Paris, 11 mai. — Aujourd'hui a eu lieu, en présence de Mme Poincaré, l'inauguration de l'œuvre l'« Aide aux aveugles de guerre », destinée à venir en aide aux malheureux soldats atteints de cécité et à leur procurer au besoin les premiers secours pécuniaires.

Après une causerie de M. Busson-Billaud, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, un brillant concert termina cette touchante cérémonie.

L'Avance de l'Heure

Paris, 11 mai. — La Chambre de commerce de Paris a adopté un rapport sur le projet Honorat. Sa conclusion est favorable pour les raisons d'ordre économique et hygiénique qui ont été invoquées. Elle émet le vœu de voir décréter au plus tôt l'avance de l'heure légale, exprimant en même temps le désir que la réforme, si possible, soit définitive, c'est-à-dire survive à la guerre.

Les opérations des caisses d'épargne

Grave Incendie à Saint-Tropez

Toulon, 11 mai. — Un grave incendie s'est déclaré dans une usine de compression de déchets de Saint-Tropez. 2.500 balles ont été la proie des flammes.

Le feu a gagné ensuite les chantiers de constructions navales de Saint-Tropez; trois bateaux à moteur ont été brûlés. La scierie cédre et les bâtiments adjacents ont été préservés grâce au dévouement des soldats de la cité.

Aux dernières nouvelles, le feu semble être maîtrisé. On ne signale aucun accident de personne, mais les dégâts matériels sont très importants.

Complice d'Assassinat

Toulon, 11 mai. — La police a arrêté le nommé Ferrat Maoune, trente ans, disant exercer la profession de garçon d'hôtel, né à Fort-National (Algérie). Ferrat Maoune était recherché depuis le 15 janvier dernier, pour avoir ce jour-là, à Marseille, participé au double assassinat des époux Scheani, logeurs en garni, qui furent trouvés égorgés dans leur cuisine.

Député alsacien acquitté

Genève, 11 mai. — Le député à la Diète d'Alsace-Lorraine, M. Immer, maire de Metzeral, avait été emprisonné sous l'inculpation de trahison militaire. Le tribunal de guerre de Colmar vient de l'acquitter.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

DEVANT VERDUN

La 80^e Journée de la Grande Bataille

Paris, 11 mai. — Après une semaine d'une lutte furieuse, la bataille s'apaise à nouveau devant Verdun. L'ennemi n'a fait qu'une seule attaque, vers deux heures, dans la nuit du 10 au 11 mai, à l'ouest de l'étang de Vaux. Il a été repoussé à la grenade et à l'arme blanche. A part cette diversion à notre aile droite, les dernières vingt-quatre heures n'ont été marquées que par un duel d'artillerie assez actif dans le secteur du bois d'Avocourt, à gauche de la Meuse, et, à droite, par le bombardement intense de nos positions du bois de la Caillette et de nos secondes lignes. Cela fait songer à ces coups de tonnerre qui ont été entendus encore après l'orage. Les Allemands, visiblement épuisés, vont souffler et sans doute, après toutes leurs tentatives précédentes, ils mettront cette trêve à profit pour reconstituer leurs unités, ramener d'autres effectifs, déplaquer les batteries supposées repérées, enfin se réapprovisionner en munitions. Puis le combat reprendra. Mais la bataille en est à son quatre-vingtième jour. Or, à part la foule du début, dont l'avenir établira les causes, l'ennemi n'a obtenu que des résultats négatifs après de formidables pertes, et Verdun reste invincible. Attendons donc avec confiance les nouveaux assauts prévus.

Formidable Assaut nocturne de la Cote 304

Paris, 11 mai. — Voici le poignant récit d'un jeune officier blessé devant Verdun : « La soirée du 7 se passa au milieu des préparatifs de l'attaque. Chacun recut sa provision de grenades, on ajusta et aligna Rosalie. A dix heures vingt, l'ordre arriva : « En avant ! » Ma compagnie sortit la première des tranchées. Seuls, les sapeurs du génie nous précédèrent, achevant l'œuvre de l'artillerie qui nous préparait la route. L'espace qui nous sépare des Boches ne dépasse pas 100 mètres. Les 50 premiers sont parvenus à une aubaine de record. L'ennemi nous a vus, mais il n'a pas eu encore le temps d'agir. Attention ! Les fusées nous éclairaient. La riposte ne tardera pas. Ça y est ! un sifflement, une explosion formidable. C'est le moment critique. Les mitrailleuses à leur tour entrent en scène ; il y a dans nos rangs un mouvement instinctif d'hésitation. « Allons, les gars, du courage, rugit le commandant, sus aux Boches, en avant, toujours ! » Nous nous élançons sur sa trace. Nous voici à dix mètres de la tranchée. Elle est garnie de casques à pointe. « Encore un peu ! Effort, dit notre chef, nous y sommes. » Une clameur joyeuse lui répond. La deuxième section est dans la tranchée. Nous y pétrissons à sa suite. C'est le corps à corps, la mêlée atroce, sanglante, tragique. Rosalie fait un travail splendide. Les Boches s'abattent les uns sur les autres, évanchés. « Le sergent D... n'a plus d'armes, sa baïonnette est tordue, son couteau a disparu dans la lutte, sa provision de grenades est épuisée, il se bat à coups de pied et de poing. Soudain, il a une inspiration. Il soulève un bloc de pierre, le brandit comme une massue. Un Boche qui s'avance menaçant est assommé : sa cervelle jaillit. Bravo ! In de moins. Les Boches reçoivent des renforts. Allons-nous céder ? Jamais. Notre commandant a le visage en sang, les mains meurtries, mais, un fusil boche en main, il s'en sert comme d'une canne, exécutant des moulins terriblement. Ce spectacle suffit à nous reconforter ; nous opposons à la ruée la barrière de cent poitrines françaises. C'est suffisant, les Boches reculent ! »

Comment prononcer les Mots « Mort-Homme » Paris, 11 mai. — Comment doit se prononcer le nom du Mort-Homme, ce point topographique que l'héroïsme des défenseurs de Verdun a rendu célèbre ? Faut-il faire sonner le T ? Faut-il dire « Morome » ou « Mortome » ? C'est la seconde prononciation qui doit être adoptée. Ainsi prononcent les habitants de la région meusienne, et l'on ne saurait mieux faire que de se conformer à l'usage local.

A la Commission de l'Armée Une Demande de M. Renaudel Paris, 11 mai. — L'« Humanité » annonce que M. Renaudel a adressé à M. le général Pélova, président de la commission de l'armée, la lettre suivante : « Monsieur le Président, je pense qu'il y aurait intérêt pour la commission de l'armée et sa responsabilité à entendre demain Monsieur le Président du conseil et Monsieur le Ministre de la guerre, sur les récits ou communiqués qui ont paru ces jours-ci au sujet de la bataille de Verdun. Je vous serais donc reconnaissant de faire connaître ma demande à M. le Président du conseil et à M. le Ministre de la guerre. »

L'Intensification de la Production d'Artillerie Paris, 11 mai. — Aujourd'hui a eu lieu dans le cabinet du président du conseil, M. Aristide Briand, en présence du ministre de la guerre et des représentants du sous-secrétariat d'Etat de l'artillerie et des munitions, une réunion des directeurs des principaux établissements industriels qui travaillent pour la défense nationale. Dans cette réunion ont été examinés et arrêtés les moyens les plus propres à intensifier la production du matériel d'artillerie et des munitions.

LA GUERRE DE PIRATES

La Note allemande complémentaire

Genève, 11 mai. — Les dépêches des correspondants allemands insistent sur le fait que la Note complémentaire allemande reconnaissant le torpillage du « Sussex » et annonçant que le commandant Wilson a été puni, a été remise à M. Gérard lundi. Il résulte de la note que le président Wilson eut connaissance de cet événement de ce désaveu avant d'arrêter les termes de sa réponse à la Note allemande. D'après les mêmes correspondants berlinois, c'est seulement mercredi à une heure de l'après-midi que M. Gérard remit la réponse américaine à M. von Jagow, au cours d'un entretien qui dura une heure. Le conseiller de l'ambassade américaine Grey va partir pour New-York. Quoique ce voyage soit dit-on, d'ordre privé, on croit que M. Grey aura l'occasion de faire un rapport aux autorités américaines sur les récents événements et en particulier, sur les entretiens que M. Gérard eut avec Guillaume II au grand quartier général allemand.

La Déclaration de M. Lansing

Washington, 11 mai. — Le correspondant de l'Agence Wolff télégraphie le texte de la déclaration de M. Lansing à la suite de la Note américaine. Cette déclaration conclut ainsi : « Bien que nos controverses avec la grande-Bretagne ne puissent être l'objet d'aucune discussion avec l'Allemagne, nous tenons à déclarer que, dans nos relations avec le gouvernement britannique, nous agissons ainsi que nous sommes, sans crédit possible, obligés d'agir d'après les engagements explicites que nous avons pris à l'égard de ce gouvernement. Nous avons conclu un accord qui réglemente la manière suivant laquelle doivent être traitées les questions en litige entre nos deux gouvernements. Nous avons offert à l'Allemagne de conclure des obligations mutuelles similaires. Notre offre n'a pas été acceptée. Cependant, quand la question en litige constitue pour la vie des citoyens américains une menace perpétuelle, il est difficile de croire que de telles obligations soient applicables, à moins que l'on ne fasse disparaître cette menace pendant la durée des négociations. »

Les Etats-Unis sont fiers de l'estime des Alliés

New-York, 11 mai. — Les commentaires des journaux de Paris considérant la réponse de M. Wilson comme satisfaisant l'attitude des alliés et constatant la défaite de l'Allemagne ont produit ici une impression très favorable. Le monde diplomatique, le monde politique et la presse, aussitôt qu'ils eurent été informés de ces commentaires, exprimèrent leur satisfaction en constatant que les Etats-Unis avaient effectivement conservé la considération que les puissances de l'Entente, et notamment la France, ont toujours témoignée à la nation qui, avec toute la patience, toute la clairvoyance et toute la fermeté désirables, ne cessa jamais d'être humaine. On sait d'autant plus gré à la presse alliée et surtout à la presse française de ne pas se tromper sur le vrai sens de la réponse de M. Wilson que le peuple américain a consciencieusement par cette réponse les Etats-Unis prennent nettement position aux côtés des alliés.

L'Allemagne continue à ergoter sur le Torpillage de la « Tubantia »

Genève, 11 mai. — L'Agence Wolff publie une dépêche au sujet du remplacement annoncé par les journaux allemands de la « Tubantia » par un paquebot allemand, le « Cap Rinisterre ». D'après l'agence allemande, cette nouvelle est apparemment destinée à éveiller dans les Pays-Bas le soupçon qu'en dépit des constatations contraires du gouvernement allemand, ce sont des forces navales allemandes qui auraient détruit la « Tubantia ». Comme le « Rinisterre » n'a pas sa perte à une attaque allemande, il ne peut pas non plus être question de le remplacer par un navire allemand. On se souvient que l'Allemagne, lorsqu'on annonça qu'on avait trouvé des fragments de bronze des torpilles allemandes dans l'épave du paquebot, fit dire que les anglais possédaient des torpilles Schvazkopf pour égarer le soupçon qui pesait sur elle, le fait fut démenti.

La Hollande, d'ailleurs, envoya un officier avec les fragments de bronze en Allemagne pour démontrer qu'ils provenaient bien d'une torpille allemande, et le 1er mai, une dépêche d'Amsterdam disait que le fait avait été reconnu. On voit, par la dépêche Wolff, que l'Allemagne une fois encore veut écarter les responsabilités que ses actes entraînent.

Un Vapeur danois saisi

Copenhague, 11 mai. — Le vapeur danois « Willemoes », en route de Grimby pour Esbjerg, avec un chargement de charbon et autres marchandises, a été saisi par les Allemands et amené à Cuxhaven. C'est la deuxième fois qu'un vapeur à destination d'un port danois est capturé.

La Réponse de l'Allemagne à la Note du Brésil

Rio-de-Janeiro, 11 mai. — Le ministre d'Allemagne à Rio-de-Janeiro a remis la réponse à la Note de la chancellerie brésilienne relative au torpillage du « Rio-Branco ». Le ministre d'Allemagne a exprimé sa satisfaction de voir que toutes les dépêches publiées s'accordent à annoncer que l'équipage a été sauvé. Le ministre a déclaré, en outre, qu'après enquête le gouvernement impérial recevra sans doute volontiers les communications brésiéliennes à ce sujet. D'autre part, un communiqué officiel annonce qu' aussitôt l'enquête terminée, le gouvernement brésilien présentera à Berlin une réclamation.

EN ANGLETERRE

Les Communes et l'Émeute irlandaise

Londres, 11 mai. — A la Chambre des communes, M. Asquith a annoncé que d'ici quelques heures il partait pour l'Irlande, non pas pour se substituer au pouvoir exécutif, mais pour conférer avec les autorités civiles et militaires dans le but de obtenir pour l'Irlande un arrangement acceptable pour les Irlandais de tous les partis et la Chambre des communes.

M. Asquith déclare que le public sera désormais admis aux séances des conseils de guerre jugeant les assassinats. Les personnes exécutées appartiennent à trois catégories : 1. Les signataires de la proclamation du gouvernement provisoire et les chefs de la rébellion à Dublin ; 2. les personnes qui commandent les émeutes ; 3. les individus qui ont tiré sur la troupe et la police ; 4. les individus coupables d'assassinat. En ce qui concerne les simples partisans, les dupes et les jeunes gens entraînés par un inconscient, le gouvernement désire qu'ils soient traités avec clémence et que toute possibilité leur soit donnée pour racheter une erreur pardonnable.

Le gouvernement considère la situation actuelle de l'Irlande comme anormale et, à beaucoup de points de vue, extrêmement peu satisfaisante, mais il a la plus grande confiance dans le général Maxwell qui a rempli sa tâche avec discrétion et humanité. Par suite de démissions, le pouvoir exécutif civil n'existe presque plus en Irlande. Il convient donc de parer le plus tôt possible à l'avenir, car l'administration qui a existé jusqu'à présent ne saurait être maintenue définitivement.

M. Asquith termine en faisant appel à l'esprit d'impartialité qui reconnaît le loyalisme de la grande masse du peuple irlandais de tous les partis. Sa volonté est arrêtée de maintenir l'ordre et de poursuivre la guerre : « Nous devons oublier les controverses du passé et développer les sentiments latents d'union et de bonne volonté qui établiront l'harmonie dans l'Irlande même, et feront d'elle un membre intégral du Royaume-Uni et de l'empire pour l'accomplissement de la tâche commune qui absorbe toute notre énergie et forme le seul but de nos espoirs. »

DÉCLARATION DE M. ASQUITH

M. Dillon, nationaliste irlandais, en défendant une motion qui fut d'ailleurs repoussée à mains levées, a violemment attaqué le gouvernement : « Ce dont l'Irlande a besoin, a-t-il dit, ce n'est pas le service militaire obligatoire ; on devrait plutôt rechercher le meilleur mode de gagner les sympathies du cœur du peuple irlandais. » Il regrette qu'on n'ait pas fait appel au parti nationaliste avant d'arriver à la répression, et il adresse un ardent appel à M. Asquith pour qu'il arrête définitivement les exécutions.

M. Asquith répond gravement. Il exprime son profond regret que M. Dillon, dans quelques-unes de ses paroles de son discours, ait publié les registres élémentaires de la justice qui doivent guider chacun quand on traite une question aussi sérieuse. M. Asquith prie la Chambre de ne pas oublier combien la situation est sérieuse et le tort infini qui pourrait être causé au moment où il espère obtenir, malgré tous ces douloureux événements, quelque chose comme une plus grande sympathie parmi toutes les classes de la population irlandaise.

« Je dois faire remarquer, ajoute le premier ministre, que les pertes militaires dans cette malheureuse affaire s'élevaient à 521 personnes, dont 124 tués ; celles de la population civile de Dublin connues sont de 794, dont 108 tués, soit au total 1,315, dont 304 tués. Ce sont là des chiffres qui donnent à réfléchir sérieusement. »

M. Asquith fait un tableau saisissant des foyers où maintenant des veuves et des mères pleurent de jeunes hommes, victimes malheureuses entraînées dans un acte criminel. « Sachons, dit M. Asquith, garder quelques sens des proportions. Aucun homme épris de la justice ne peut fermer les yeux sur ces malheureux enfants qui viennent d'infirmer sans raison à la population civile et à l'élément militaire. » (Applaudissements.)

Blâme à l'Administration de l'Irlande

Londres, 11 mai. — La Chambre des lords a adopté à mains levées une motion de lord Lorton exprimant son mécontentement à l'égard de l'Administration des affaires d'Irlande.

Dans l'Est africain

Londres, 11 mai. — Un communiqué du général Smuts, relatif à la lutte dans l'est africain allemand, daté du 9 mai, déclare que l'ennemi qui s'était retiré de Kondoa-Itang, avancé de nouveau dans cette région après avoir été renforcé, mais nos forces sont suffisantes pour lui faire face. L'avance des Belges à travers le Ruanda et aussi au sud et au nord de Kivu progresse d'une manière satisfaisante en dépit du mauvais temps.

En Allemagne

Le Cas de Liebknecht Genève, 11 mai. — Le Reichstag a confirmé le vote de la commission et repoussé à l'appel nominal par 229 voix contre 111 et 2 abstentions, les motions du parti socialiste relatives à la suspension de la procédure contre Liebknecht et sa mise en liberté.

Genève, 11 mai. — L'acte d'accusation contre le député Liebknecht, dont lecture a été donnée à la commission de gestion du Reichstag, porte qu'outre le fait de s'être d'avoir, le 1er mai, sur la Postdamplatz, cherché à exciter la population par les cris de : « A bas la guerre ! à bas le gouvernement ! » et répandu une feuille volante intitulée : « La avant pour la fête du 1er mai ». Il avait encore 120 exemplaires sur lui dans lesquels il donne son sentiment, et ce n'est pas de sa faute s'il n'y a pas eu de révolte et de désordres. Il a voulu résister corrélement aux agents qui l'arrêtaient et qui durent employer la force pour le maîtriser.

EN ASIE-MINEURE

La Marche des Russes sur Bagdad

Athènes, 11 mai. — L'arrivée des troupes russes à Kashi-Chirin est un événement très important et qui risque de rendre précaire pour les Turcs l'avantage militaire et moral qu'ils espéraient retirer de la captation du général Townshend à Kut-el-Amara.

Kashi-Chirin n'est qu'à une douzaine de kilomètres de la frontière turco-persane, sur la route de Kirmanchah à Bagdad. Les troupes russes ont ainsi franchi les derniers contreforts montagneux du plateau persan et débouchent dans l'immense plaine de Mésopotamie. Elles peuvent couper à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest la grande route des caravanes entre Mossoul et Bagdad, par Erbil, Kerkouk et Kifri, et même pousser des raids jusqu'au Tigre, vers Bagdad, constituant ainsi un très grave danger pour les lignes de communication de l'armée ottomane de Mésopotamie.

LES RUSSES MARCHENT SUR KHANIKIN

Pétrograd, 11 mai. — D'après les derniers renseignements, les Russes, dans leur marche dans la direction de Bagdad, sont actuellement à une distance de 45 kilomètres de Khanikin, où, suppose-t-on dans les milieux compétents, les troupes auront à surmonter une résistance acharnée de la part des Turcs qui ont organisé puissamment Khanikin, leur dernier rempart fermant l'entrée de la vallée du Tigre.

Les Boches au Secours des Turcs

Londres, 11 mai. — Les troupes allemandes sont arrivées sur le front du Caucase, à la suite de la promesse faite par le haut commandement allemand aux Turcs après la chute d'Erzeroum.

TROIS BOMBES ENNEMIES SUR RHODES

Représailles sur Boudroum Athènes, 11 mai. — Le 9 mai au matin, un aéroplane du type aviatik survola Rhodes et jeta trois bombes, dont une n'a pas éclaté. Deux Turcs auraient été tués et deux jeunes filles israéliennes blessées.

Comme l'avion ennemi était venu de Boudroum, sur la côte d'Asie-Mineure, le lendemain 10 mai, au matin, trois avions franco-anglais sont allés, à titre de représailles, bombarder Boudroum. La rapidité de cette réponse à l'action des avions allemands sur Rhodes produira certainement une profonde impression sur les habitants de la région.

Entre Alliés

Une Tentative d'Assassinat

Téhéran, 11 mai. — Doegi-Bey, sujet turc, a attenté à la vie du comte Legothetti, ministre d'Autriche en Perse.

Les Avions boches sur le Front russe

Pétrograd, 11 mai. — Un aviateur ennemi fait prisonnier sur le front arménien, rapporte que les Allemands sont convaincus qu'il leur est impossible d'y opérer des raids aériens. Aussi maintiennent-ils la plupart de leurs avions sur le front du Nord, où ils espèrent obtenir plus de succès.

Un Livre Gris belge

UNE REFUTATION DES MENSONGES ALLEMANDS

Le Havre, 11 mai. — La réponse du gouvernement belge au Livre Blanc allemand du 10 mai 1915, sur la guerre des francs-tireurs en Belgique, vient de paraître, sous forme d'un Livre Gris.

Le gouvernement belge n'a pas été en mesure de procéder à une contre-enquête sur place, les autorités allemandes s'étant obstinément refusées à donner suite aux multiples demandes d'enquêtes contradictoires qui lui ont été adressées. Il ressort cependant des témoignages reproduits dans le Livre Gris que la guerre des francs-tireurs est une légende forgée par le gouvernement allemand, à l'effet de donner un semblant de justification aux procédés de guerre mis en œuvre par l'armée impériale en vue de terroriser la population et dont près de 5,000 civils ont été les victimes.

Le Livre Gris démontre que l'accusation formulée contre la population belge d'avoir mutilé les blessés allemands et spécialement de leur avoir crevé les yeux est calomnieuse. Le Livre Blanc ne contient d'ailleurs aucune déclaration directe de victimes de mutilations.

Le Livre Gris reproduit, en annexe, les rapports encore inédits d'enquêtes entreprises, en dépit des difficultés résultant de l'occupation, par les évêques de Namur et Liège. Ces enquêtes sont accablantes pour l'Allemagne. A l'inverse du Livre Blanc, incriminant la population belge tout entière, le Livre Gris s'abstient de généralisations injustes. Il n'hésite toutefois pas à faire remonter aux théories de guerre professées par le grand état-major allemand la responsabilité de la conduite des armées qui envahissent la Belgique au mois d'août 1914.

Etant donné le caractère essentiellement officiel de la campagne allemande de calomnies, les ministres de la justice et des affaires étrangères de Belgique sont fondés à croire que celui-ci est deux fois coupable, d'abord d'avoir violé les droits d'autrui, et de se justifier en imputant à sa victime des fautes qu'elle n'a jamais commises.

Fort de son bon droit, le gouvernement belge proclame à nouveau son intention d'instituer une commission internationale d'enquête aussitôt après la libération du territoire.

DANS LES BALKANS

L'Extermination de l'Héroïque Serbie

Milan, 11 mai. — Dans une interview, M. Ristich, ministre de Serbie à Rome, donne ces détails qui méritent d'être signalés :

« A nos démarches pour savoir ce qu'étaient devenues certaines personnalités serbes, l'Autriche a fait répondre par l'entremise de l'ambassade d'Espagne que rien de ce qui se passe en Serbie ne doit être actuellement connu. Il y a quelques jours, un journal de Sofia vantait l'agrandissement imprévu de la bibliothèque nationale bulgare. Or, ce sont les trésors de nos bibliothèques qui ont émigré à Sofia. Ce n'est donc pas encore le moment de discuter ce que sera la Serbie. »

Mais M. Ristich croit à ce fait horrible, à savoir que la moitié de la population de la Serbie a disparu dans la catastrophe.

NOS TROUPES OCCUPENT UN FORT ABANDONNE PAR LES GRECS

Athènes, 11 mai. — La garnison grecque s'étant retirée de Dova-Tepé, ancien fort situé au nord-ouest de Demir-Hissar, les Français l'ont occupé.

LES CONSULS ENNEMIS QUITTENT ATHENES

Genève, 11 mai. — Une dépêche Wolff dit que le consul d'Autriche-Hongrie et le consul de Bulgarie ont quitté Athènes avec le personnel des consulats en emportant les archives. Ils se sont rendus à Lokoi.

3,000 RÉFUGIÉS REMERCIENT LE GÉNÉRAL SARRAIL

Salonique, 11 mai. — Une Adresse a été remise au général Sarrail, portant près de 3,000 signatures de réfugiés, qui lui expriment leur reconnaissance pour sa sollicitude à leur égard.

LES BULGARES DESERTENT EN GROUPE

Athènes, 11 mai. — Les désertions bulgares prennent une extension de plus en plus grande ; toute une compagnie se serait rendue hier aux avant-postes grecs.

COMMUNIQUÉS DE NOS ALLIÉS

FRONT ITALIEN

Redoutes autrichiennes emportées

On signale des actions d'artillerie plus intenses à l'entrée de la vallée d'ASSA et dans le HAUT BUT, où, par des tirs précis, nous avons bouleversé les défenses de l'ennemi.

Dans l'après-midi d'hier, les batteries ennemies ont ouvert le feu sur des localités du bassin de DREZENCA (Haut Isonzo). En réponse, notre artillerie a renouvelé le bombardement de TOLMINO.

Dans le bassin de PLEZZO, après une efficace préparation d'artillerie, nos alpins, par une vigoureuse attaque, ont pris d'assaut une ligne très fortifiée de retranchements et de redoutes sur le sommet du mont Gukia et sur les pentes est du mont Rombon.

Nous avons fait 123 prisonniers, dont quatre officiers, et nous sommes emparés de mitrailleuses, de nombreux fusils, d'une grande quantité de munitions et d'autres engins de guerre.

De petites attaques d'infanterie de l'ennemi contre nos positions sur la crête du PODGORA et sur les pentes nord du mont SAN MICHELE et au sud-ouest de SAN MARTINO-DU-CARSO ont été repoussées promptement par nos troupes.

Un avion ennemi a lancé des bombes près de la gare d'OSPEDALETTA, dans la vallée de Sugera ; quelques chevaux ont été tués. Nos avions ont bombardé la gare de SAN PIETRO DI GORIZIA et les environs d'Asiovetza.

FRONT RUSSE

Pétrograd, 11 mai. Sur le front des régions de JACOBS-TADT et de DVINSK, au sud-ouest du lac de NAROC, et dans la direction de BARRANOVITCHI, l'ennemi a exécuté sur plusieurs secteurs un feu violent d'artillerie. A l'ouest d'OLYK, nous avons empêché une tentative de forces importantes ennemies de s'approcher de nos tranchées.

Dans la région de la STRYPA MOYENNE, à l'est de Podgaisky, un aérostat captif allemand a brisé ses amarres et est tombé à l'arrière de nos lignes, près de Goussatine.

Au Caucase

Sur le front du littoral, nos éléments ont progressé à l'ouest et au sud-ouest de la ville de PLABANA.

Dans les combats dans la région à l'ouest d'Aschkalia, les Turcs ont cerné un de nos détachements composé de soldats de réserve. Faits prisonniers, ces réservistes ont préféré une mort glorieuse à une reddition honteuse et se sont tués, le sous-officier Potiaschvili en tête, sur l'escorte turque, la mettant en déroute et ont rejoint leur régiment.

Nous avons repoussé par nos tirs des tentatives d'offensive des Turcs dans la direction d'Erzindjan.

FRONT BELGE

Le Havre, 11 mai. Lutte d'artillerie dans la région de RAMSCAPPELLE et de SCHOORE. Le bombardement réciproque dans le secteur de DIXMUDE a continué aujourd'hui.

BORDEAUX

Il y a un an

12 MAI 1915

A l'est d'Ypres, les Allemands ont de nouveau attaqué les troupes britanniques à l'aide d'un nuage asphyxiant. Les Anglais, à l'abri des masques protecteurs qui venaient d'être mis en usage, ont laissé passer les vapeurs meurtrières et, par un feu de mitrailleuses et de fusils, ont anéanti à bout portant les colonnes allemandes qui s'avancèrent en formations serrées. Au nord d'Arras, nous avons pris d'assaut la totalité du village de Carency. A Neuville-Saint-Vaast nous avons occupé la presque totalité du village.

Le cuirassé anglais « Goliath » a été torpillé dans les Dardanelles. Un sous-marin anglais a pénétré dans la mer de Marmara et a coté deux canonnières et un transport turcs.

Les Journaux du Front

Récits des Tranchées avec Projections, par le docteur Vève, au profit de l'Œuvre des Aveugles de Bordeaux.

Depuis un an et demi, le nombre de journaux du front s'accroît tous les jours. Chaque secteur a le sien, et nos soldats y rivalisent d'esprit et de bonne humeur. Ces feuilles humoristiques n'ont pas contribué pour une faible part à la sauvegarde du moral de nos braves combattants.

Parmi elles, « le Poilu », l'ancêtre des journaux du front, peut, à juste titre, réclamer une place d'honneur. Remarquablement rédigé, illustré par des dessinateurs de talent, il a obtenu un gros succès sur le front et à l'arrière, où il se vend à l'instar des grands quotidiens.

« Le Poilu » a été fondé et est toujours dirigé par le docteur Vève, qui a servi dix-huit mois, en première ligne, comme médecin-chef d'un régiment. Le docteur Vève est en ce moment à Bordeaux, à l'hôpital Faucher, où il a été envoyé à son tour de relève.

Cédant aux instances de nombreux amis, le docteur Vève a accepté de faire une conférence sur les journaux du front au profit de l'Œuvre des soldats aveugles de Bordeaux. Elle aura lieu le mercredi 24 mai, au Théâtre-Français, à huit heures et demie du soir, et sera agrémentée de projections lumineuses.

Tous les Bordelais voudront entendre le docteur Vève. Ils apprendront, en l'écoutant, une foule de détails inédits, et collaboreront à une œuvre patriotique et sociale dont il est superflu de faire l'éloge.

Œuvres sociales de la Gironde

Les Œuvres sociales de la Gironde se sont réunies mardi à la préfecture.

Le comité départemental de la Prévoyance sociale a entendu de très intéressants renseignements, donnés par MM. Charles Cazalat, Dérivau, docteur D.oux, Touzin, Henri Rodet, Vayssière, Cayrel et Léon Renaud. Il a pris plusieurs décisions importantes et désigné M. Anselme Léon, son vice-président, pour faire partie du comité d'assistance aux militaires tuberculeux de la guerre, etc.

La Société de crédit immobilier (101 Riobot), après un exposé de sa situation, a arrêté diverses résolutions et, notamment, renouvelé pour 1916 les pouvoirs des membres de son bureau.

M. le président Cazalat a ensuite donné des indications complètes et détaillées sur le fonctionnement pendant la guerre de plusieurs autres œuvres girondines, en particulier, sur celle de « la Serviette du Soldat », qui a été imitée dans de nombreux départements.

Enfin, le comité départemental, après avoir appris, avec regret, que trois crèches avaient fermé dans la Gironde, a voté à l'unanimité le vœu suivant immédiatement transmis à M. le Préfet :

« Le comité de patronage des habitations à bon marché de la Gironde...
 « Heureux de toutes les mesures qui peuvent être prises pour faciliter l'allaitement des petits enfants par leurs mères, et pour aider celles-ci à gagner les salaires des usines travaillant pour la défense nationale, comme l'usine Cardot par exemple, félicité les crèches qui n'ont pas hésité à créer un service de nuit pour garder les enfants, et prie M. le préfet de la Gironde de demander à tous les maires du département de commander ces crèches parmi les œuvres de guerre devant participer à la répartition mensuelle des fonds sans affectation spéciale. »

Remise de Décorations

Sous les rayons d'un beau soleil printanier qui faisaient étinceler les armes de nos soldats, le général Marabail, commandant la 18e région, a remis, à deux heures, sur les allées de Tourny, des croix de guerre, de la Légion d'honneur et de médailles militaires à de nombreux braves, officiers et hommes de troupe. La foule, énorme, massée sur les allées, a acclamé les nouveaux décorés. La cérémonie fut imposante dans sa simplicité.

Citations à l'Ordre

On nous communique les citations suivantes qui concernent des Bordelais :

Le général commandant la 1re division d'infanterie coloniale, cite à l'ordre de la division Pierre Rebevolles, soldat au 7e régiment d'infanterie coloniale : « A crié Vive la France au moment où il venait d'être blessé en se portant à l'assaut des tranchées allemandes. »

Le général commandant la 1re brigade d'infanterie cite à l'ordre de la brigade Fernand Loubric, soldat de 2e classe à la 23e compagnie du 34e : « Excellent soldat, discipliné et courageux, tué à l'ennemi le 4 mars 1916 pendant l'exécution des travaux de défense. »

Est cité à l'ordre de l'artillerie divisionnaire, Charles Scacchi, du 58e d'artillerie, 27e batterie :

Le 21 février, dans les combats autour de Verdun, a assuré l'entretien de liaison téléphonique entre la batterie et l'observatoire situé à proximité d'un fort bombardé par des mortiers de 420. »

Commission administrative des Hospices de Bordeaux

Appel à la Charité
 Depuis de nombreuses années, une fête de charité était donnée à l'hôpital Saint-André, le jour du dimanche des Rameaux, pour l'en-

voi aux eaux thermales et aux bains de mer des malades indigents traités dans les hôpitaux de Bordeaux.

Afin de continuer à procurer à ceux de ses malades qui en ont besoin le bénéfice d'une cure thermale absolument nécessaire au rétablissement de leur santé, la commission administrative a pensé qu'elle pourrait remplacer le produit de la quête faite à l'hôpital Saint-André en adressant, comme les années précédentes, un appel à la générosité des personnes charitables, et en sollicitant leur concours pour lui permettre de compléter le traitement suivi par les malades dans les hôpitaux.

Les offrandes pourront être adressées à : M. Emile Maurel, vice-président honoraire de la commission des hospices, rue d'Orléans, 7, et à M. E. Giron, secrétaire en chef des hospices, cours d'Albret, 91.

Deuxième Journée de Bordeaux

Tirage des Tombolas

Le tirage des tombolas émises en faveur des œuvres de guerre locales et dont les billets ont été vendus «rs de la «Deuxième Journée de Bordeaux», aura lieu à l'hôtel de ville, dans l'après-midi de dimanche prochain 14 mai courant.

Des chans seront exécutés à cette occasion par les élèves de l'École primaire supérieure de jeunes filles. En voici le programme : 1. La Marseillaise. 2. Hymne anglais. (Bourgault Duoucray). 3. Hymne anglais. (Bourgault Duoucray). 4. La Mort de Barde (Bourgault Duoucray). 5. J'ai quitté ma vie (chant de route pour 1915) (Casadesu). 6. Hymne russe. 7. Le Régiment de Sambre-et-Meuse (Planquette).

L'orchestre Vignolles accompagnera ces chants et donnera ensuite un concert instrumental dont le programme sera publié avant la fête.

Prix d'entrée dans les salons et les jardins de l'hôtel de ville : 0 fr. 25.

Les billets seront délivrés à des guichets ouverts rue de l'Hôtel-de-Ville et place Rohan, à partir de treize heures trois quarts.

FAITS DIVERS

Un Meurtre aux Docks

UN JEUNE HOMME TUÉ D'UN COUP DE COUTEAU

Judi, dans la soirée, au bassin des docks en face du poste 13, à hauteur de la rue Delbos, un homme a été trouvé mort, la face contre terre, frappé d'un coup de couteau au cœur. M. Verjé, commissaire de service à la Permanence, prévenu téléphoniquement, s'est rendu sur les lieux, ainsi que M. Cougnad, commissaire du quartier, mais rien n'a permis jusqu'ici d'identifier le cadavre ni de découvrir le meurtrier. Deux témoins ont déclaré avoir vu de loin deux individus se querellant au milieu des tas de poteaux de mines; un marin du paquebot «Lafayette», nommé Gregori, a déclaré avoir vu comme il passait à bicyclette dans cette allée de poteaux de mines, vers neuf heures trente un homme fuyant poursuivi par un autre qui, après l'avoir frappé, prit la fuite. L'homme poursuivi s'était écrié : « Je suis mort ! » puis tomba. C'est alors que M. Gregori prévint le poste des docks.

Dans les poches du mort, qui a été transporté à la morgue, on n'a trouvé qu'un billet de 5 fr.

Coincidence étrange : dans la soirée, vers dix heures, Mme Sas et une jeune fille sont allées au commissariat du dixième arrondissement déclarer qu'un jeune homme de dix-huit ans, Raymond Sas, demeurant rue Kléber, 85, travaillant à Bacalan, n'avait pas reparu à son domicile, et que cette absence non motivée les inquiétait. Raymond Sas, ont ajouté ces deux dames, n'avait pas sur lui de pièces d'identité.

Or, le jeune homme tué près de la rue Delbos n'avait sur lui aucun papier, et il paraît âgé d'une vingtaine d'années, l'âge de Raymond Sas. Ce dernier serait-il la victime du drame du bassin des docks ?

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

Théâtres et Concerts

Alhambra-Théâtre

La Matinée à la Mémoire de Poètes bordelais

Ils sont de « ceux qui pieusement sont morts pour la patrie », les poètes Louis Geandreau, André Lafon, Olivier Hourcade, Emile Despax, dont on a honoré la mémoire à l'Alhambra dans une séance littéraire organisée par MM. Paul Berthelot et Charles Leclercq, et que devait présider M. Edmond Rostand. L'auteur de « Cyrano » et de « La Princesse loitaine » n'a pu entreprendre en ce moment un voyage; il a envoyé une très belle lettre, dont M. Berthelot a donné lecture.

La séance était donnée au bénéfice d'une œuvre touchante et méritoire entre toutes, « l'Aide aux veuves de militaires de la Grande Guerre ». L'assistance était nombreuse. Le programme comprenait au début une causerie de M. Paul Berthelot sur les quatre poètes dont on honora. La mémoire. Le distingué causeur d'abord évoqua un souvenir ému à d'autres écrivains, victimes eux aussi de la guerre. Puis, venant aux poètes bordelais, il parla de l'œuvre trop tôt interrompue de Louis Geandreau. Des passages de lettres adressées par Geandreau à sa jeune femme émue, profondément l'assistance; elles sont exquises de grâce, de sentiments affectueux, et à d'exquises peintures de paysages et des notes piquantes sur des compagnons de lutte, ou attachant à être rassurantes sur les dangers de chaque jour.

André Lafon n'est pas mort sur le champ de bataille, mais, engagé volontaire, terrassé par la maladie il est mort au service de son pays. Modeste, réservé, replié sur lui-même, c'est la vie humble qu'il aimait et qu'il a chantée dans ses poèmes. Et cependant, son premier roman, « l'Élève Gilles », était connu le grand public, ayant obtenu le premier grand-prix de littérature en 1912.

Olivier Hourcade à dix-neuf ans, fonda à Paris deux revues où il associa la province à la rénovation littéraire, puis créa à Bordeaux une Société de poètes et de prosateurs, poète d'ailleurs à dix-huit ans dans ses « Ombres tremblantes ».

Emile Despax, voyageur aux îles lointaines avant d'être sous-préfet d'Orléans, avait été poète à Bordeaux, prédisant dans ses poèmes qui plus tard parurent dans les revues parisiennes.

Au cours de son sujet, M. Berthelot a su donner un beau relief à des ordres du jour mérités par Geandreau et Hourcade, et ce ne fut pas la partie la moins émouvante de sa causerie, à laquelle Mmes Denise Denarus et Louise Dufau, MM. Ch. Léger et Garrique, ajoutèrent la lecture de pièces de vers choisies dans les œuvres des quatre poètes.

Le très intéressant causeur et les récitants furent très applaudis.

La causerie de M. Paul Berthelot était suivie de la représentation de « Galthier L'Oyseau », pièce dramatique inédite en trois actes, par Louis Geandreau, en collaboration avec M. Guillot de Saix.

Cette pièce, écrite en vers étincelants et sonores, a été extrêmement appréciée, maintes fois chaleureusement applaudie et, après le dernier acte, le nom de Louis Geandreau, poète et causeur, a été salué par de magnifiques ovations.

L'interprétation, dont les principaux rôles étaient confiés à MM. Charles Léger, Vermeil, Laurel, Garrigue; Mmes Denarus, Della Col, Bellot et Dufau, est digne des meilleurs éloges, et M. Léger mérite tout particulièrement les plus vives félicitations pour le zèle et la compétence apportés par lui dans la mise à la scène de cette œuvre où Geandreau a mis beaucoup de talent et beaucoup de cœur.

Pendant les entr'actes, de gracieuses demoiselles vendant de jolies poupées au profit de l'Œuvre des veuves de la guerre.

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

« La Tosca », avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapelletrie. Certaines catégories de places sont presque épuisées pour le gala du vendredi 12 mai. Tous les amateurs d'art lyrique veulent entendre la superbe artiste Yvonne Gall, de l'Opéra, qui nous revient plus de la saison, car de brillants engagements les appellent à l'étranger, et l'excellent ténor Lapelletrie, de l'Opéra-Comique. Se hâter de louer chez M. H. J. 2, cours de l'Intendance, jusqu'à vendredi six heures.

Diverses attractions ont commencé joyeusement la soirée, et ont obtenu un succès mérité.

lon de G. Fauré, avec Joseph Thibaud, que l'on entendra également dans plusieurs pièces de Chopin et de Liszt.

Les prix des places ont été fixés ainsi : parquette, 5 fr.; 3 fr.; balcons, 4 fr.; 3 fr.; deuxième galerie, 2 fr. La location est ouverte chez M. Bernoué.

CINÉMAS

SAINT-PROJET-CINEMA
 De vendredi 12 à dimanche 14 courant, spectacle incomparable avec : « La Fleur du lac de Côme » et « Dernier Travalement », comédies dramatiques au succès retentissant; « Champs-Élysées » et « Fantastique duel au shrapnell », fantaisie divertissante, etc.

SPORTS

PREPARATION MILITAIRE
 L. V. F. — Dimanche 14 courant, deuxième réunion préparatoire au brevet militaire (50 kilomètres) du 28 mai. Rendez-vous à quinze heures au Velodrome du Parc, exercice de « Sandow » (mouvements de poitrine). A seize heures, départ en groupe des cyclistes (tenue de tourisme), sous la conduite d'Alex. Tournis, pour la sortie d'entraînement, au cours de laquelle se disputera la « Course au Clocher ». Trois breloques, dont deux en argent, gravées aux noms des lauréats, seront attribuées aux premiers arrivés. Cette épreuve comptera pour le classement général.

les sardines
 AVEC & SANS ARÊTES
 AMIEUX FRÈRES
 sont restées aux mêmes prix qu'avant la guerre
 LES DEMANDER DANS TOUTE BONNE MAISON D'ALIMENTATION QUI SE FASSE LES A PAS ENCORE, SE LES PROCUREZ CHEZ AMIEUX-FRÈRES

ÉTAT CIVIL
 DECES du 11 mai.

Geneviève Gaudin, 3 ans, cours du Médoc, 89. Jeanne Pastre, 16 ans, rue Bergeron, 2. Gustave Chansard, 30 ans, quai de Paludate, 15. Alfred Passariou, 51 ans, quai de Bacalan, 32. Joseph Arrivé, 62 ans, place Méridadeck, 8. Mme veuve Denis, 65 ans, rue du Hamel, 54. François Boyer, 67 ans, rue du Réservoir, 14.

CONVOIS FUNEBRES du 12 mai.
 Dans les paroisses:
 Notre-Dame : 8 h. 45. M. F. Boyer, rue du Réservoir, 14.
 St-Bruno : 8 h. 45. M. L. J. Arrivé, place Méridadeck, 8.
 St-Martin : 9 h. 45. M. A. Passariou, quai de Bacalan, 32.
 St-Nicolas : 1 h. 45. Mlle J. Pastre, rue Bergeron, 2.
 St-Michel : 1 h. 45. Mme veuve Teufly, rue Traversanne, 33 bis.
 St-Croix : 4 h. M. M. Chansard, quai de Paludate, 15.

Autres convois:
 11 h. M. G. Kahn, cimetière israélite.
 11 h. 15. M. A. Castagnet, porte du cimetière de la Chartruse.
 2 h. 30. M. J. Clero, hôpital Saint-André.

CONVOI FUNÈBRE Mlle A. Passariou prie ses amis et connaissances de lui faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Alfred PASSARIOU, son père, qui aura lieu le vendredi 12 courant en l'église Saint-Martial.
 Réunion 32, quai de Bacalan, à neuf heures un quart.
 Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mlle veuve S. Weil et ses enfants (de M. xico), Mlle veuve H. Graves et ses enfants, Mlle P. Guillon, les familles H. Obissier, Ch. Lalette et Fozler (de Paris) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Maurice GRAVES, leur frère, beau-frère oncle et cousin, qui auront lieu le samedi 13 mai, en l'église St-Bruno. On se réunira au presbytère, de cette paroisse, à neuf heures un quart d'où le convoi funéraire partira à neuf heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations.
 Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mlle veuve S. Weil et ses enfants (de M. xico), Mlle veuve H. Graves et ses enfants, Mlle P. Guillon, les familles H. Obissier, Ch. Lalette et Fozler (de Paris) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Maurice GRAVES, leur frère, beau-frère oncle et cousin, qui auront lieu le samedi 13 mai, en l'église St-Bruno. On se réunira au presbytère, de cette paroisse, à neuf heures un quart d'où le convoi funéraire partira à neuf heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations.
 Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mlle veuve S. Weil et ses enfants (de M. xico), Mlle veuve H. Graves et ses enfants, Mlle P. Guillon, les familles H. Obissier, Ch. Lalette et Fozler (de Paris) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Maurice GRAVES, leur frère, beau-frère oncle et cousin, qui auront lieu le samedi 13 mai, en l'église St-Bruno. On se réunira au presbytère, de cette paroisse, à neuf heures un quart d'où le convoi funéraire partira à neuf heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations.
 Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mlle veuve S. Weil et ses enfants (de M. xico), Mlle veuve H. Graves et ses enfants, Mlle P. Guillon, les familles H. Obissier, Ch. Lalette et Fozler (de Paris) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Maurice GRAVES, leur frère, beau-frère oncle et cousin, qui auront lieu le samedi 13 mai, en l'église St-Bruno. On se réunira au presbytère, de cette paroisse, à neuf heures un quart d'où le convoi funéraire partira à neuf heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations.
 Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mlle veuve S. Weil et ses enfants (de M. xico), Mlle veuve H. Graves et ses enfants, Mlle P. Guillon, les familles H. Obissier, Ch. Lalette et Fozler (de Paris) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Maurice GRAVES, leur frère, beau-frère oncle et cousin, qui auront lieu le samedi 13 mai, en l'église St-Bruno. On se réunira au presbytère, de cette paroisse, à neuf heures un quart d'où le convoi funéraire partira à neuf heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations.
 Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mlle veuve S. Weil et ses enfants (de M. xico), Mlle veuve H. Graves et ses enfants, Mlle P. Guillon, les familles H. Obissier, Ch. Lalette et Fozler (de Paris) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Maurice GRAVES, leur frère, beau-frère oncle et cousin, qui auront lieu le samedi 13 mai, en l'église St-Bruno. On se réunira au presbytère, de cette paroisse, à neuf heures un quart d'où le convoi funéraire partira à neuf heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations.
 Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mlle veuve S. Weil et ses enfants (de M. xico), Mlle veuve H. Graves et ses enfants, Mlle P. Guillon, les familles H. Obissier, Ch. Lalette et Fozler (de Paris) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Maurice GRAVES, leur frère, beau-frère oncle et cousin, qui auront lieu le samedi 13 mai, en l'église St-Bruno. On se réunira au presbytère, de cette paroisse, à neuf heures un quart d'où le convoi funéraire partira à neuf heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations.
 Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mlle veuve S. Weil et ses enfants (de M. xico), Mlle veuve H. Graves et ses enfants, Mlle P. Guillon, les familles H. Obissier, Ch. Lalette et Fozler (de Paris) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Mme veuve Ducros

Mariage Moderne

PAR RESCLAUZE DE BERMON

— Je suis obligée de quitter Paris pour quelques jours. Voulez-vous continuer à faire parvenir des nouvelles à mon mari en signe de mon amour ?
— Je n'étais assise, les deux coudes appuyés sur une table. La lueur de la lampe frappait mon visage. Il m'a regardée attentivement et m'a dit sur un ton d'affection vraie :
— Vous avez pleuré, Yvonne ?
— Sans répondre, j'ai demandé :
— Est-ce accordé ?
— Je n'ai rien à vous refuser. Les vingt jours que nous venons de passer créent entre nous une solidarité à laquelle je ne me déroberai pas. Comptez sur moi, dans toutes les circonstances, toujours.
Je me suis levée et, lui tendant la main :

— Merçi, ai-je dit. Il y a longtemps que Marguerite dort ?
— Deux heures. C'est un sommeil très calme qui lui fera grand bien.
— Comme vous l'avez soignée... et comme vous l'aimez !
— Qui aimerais-je, a-t-il repris en souriant, si je n'aimais pas ma femme ?
Une main de fer me serrait à la gorge. Je me suis approchée du lit et, en silence, j'ai contemplant le joli visage que l'aïe de la mort venait de froter. Lentement, de grosses larmes ont roulé sur mes joues, mais ce n'était plus sur Marguerite, c'était sur moi que je pleurais.
Henri m'a pris la main. Je crois qu'il a soupçonné quelque chose.
— Vous avez du chagrin, Yvonne ?
— Une fois encore j'ai évité de répondre.
— Ne soyez pas trop faible avec Marguerite, ai-je dit. Il faut savoir résister aux caprices des convalescents. Adieu, mon ami.
Sur la porte, il m'a embrassée. J'ai deviné qu'il était ému.
Les reverrai-je ? Tout Heni entre la famille de mon mari et moi. Je n'ai pas le droit de le quitter. Demain matin, je pars pour le long et atroce voyage. Grâce aux télégrammes signés de mon nom, la sécurité de mon mari sera complète. Je le surprendrai. Je pourrai me repaître de l'odieux vérité.
A quel bon, cependant, ce raffinement de douleur ? Qu'ai-je besoin de preuves ? Ne serait-il pas plus digne de m'arrêter chez

les parents et d'écrire à Roger, pour lui faire savoir que tout est fini entre nous ? Non ! non !... Je veux le lui dire en face, je veux le confondre... Je veux...
Aveugle donc, misérable cœur, ce que tu veux, c'est espérer contre toute espérance, c'est ne pas le quitter ainsi... pour toujours... sans le revoir.
1er août.
Pourquoi ne peut-on fuir la vision intérieure ? Pourquoi les yeux de l'âme sont-ils des yeux sans pupilles, qu'aucune volonté ne peut clore ? Pourquoi les souffrances rétrospectives sont-elles plus aigres et plus malignes ? N'est-ce pas assez de les avoir endurées une fois ? Faudra-t-il donc les endurer toujours ? Le temps qui emporte tout s'efface-t-il pas le souvenir ?
J'essaie d'être énergique, de regarder l'avenir en face, d'accepter généreusement le sacrifice accompli. Je ne puis. Toutes les minutes de ces jours d'angoisse où je me suis sentie sur les confins de la folie, je les revis.
Je les revis en des visions qui ont plus de relief que la réalité et qui éclairent d'un jour brutal les mille nuances que mon exaltation n'avait pas distinguées tout d'abord. Je souffre plus froidement, mais plus lucidement. Je souffre davantage.
Oh que je sois, quoi que je fasse, de quelques signes extérieurs que se revête la vie normale qu'aucun cataclysme n'arrête, je vois et je pense, je vois tous les détails de

ce long de ce fatigant, de ce douloureux voyage ; je vois la course effolée des arbres, des fermes, des villages, les plaines franchies, les montagnes traversées.
Je me sens emportée dans cette rapidité vertigineuse que j'aurais voulu accélérer, accélérer encore pour courir au malheur comme d'autres courent à la fortune ou à la joie.
Je vois mon arrivée à Toulouse, dans un de ces hôtels bruyants qui avoisinent les gares, où l'on attend sans dormir le départ d'un train à l'aurore ; mon entrée, le lendemain, dans la gare mal éclairée où s'agitaient, affairés, des ombres noires ; mon installation rapide dans un angle du wagon ; ma tête en feu offerte à la fraîcheur du matin ; mes tentatives de sommeil, impitoyablement chassées par l'idée fixe.
Et, à mesure que j'avancais dans ce pays qui est le mien, la reprise des souvenirs heureusement mes premières rencontres avec Roger, nos fiançailles, ses serments d'éternel amour auxquels j'avais eu la naïveté de croire. Ah ! comme il m'avait dupé !
Oui, vraiment, de tout ce voyage, je ne me rappelle qu'une impression de fugitive douceur : la vue de mes chères Pyrénées dont les dentelles majestueuses et délicates s'enlevaient en rose sur un ciel de turquoise. Mais n'étaient-elles pas évocatrices de la pensée unique à laquelle, désormais, tout me ramènera ?

La trahison m'attendait derrière ces blancs sommets, dans ce riant pays dont le soleil à lui seul est une fête... Toujours, toujours, l'éternel mensonge des choses !
Et cela doublait ma révolte. Il est des malheurs auxquels on se résigne. Dans la mort d'un être cher, on peut voir la volonté de Dieu... Mais là ?
Que de projets j'ai formés ! Que d'idées folles ma raison dévoyée a acceptées et rejetées tour à tour ! Tantôt c'était à un scandale qui couvrirait d'honte ma rivale que je m'arrêtais ; tantôt à une phrase si méprisante qu'elle suffirait à ma vengeance. Tantôt je me retraisais froid et digne après avoir confondu les coupables, tantôt je triomphais du caprice de Roger et je l'aimais, victorieuse de l'autre. Et je cherchais des mots, je bâtissais des périodes. Puis, mon exaltation tombait, le malinimal dans une sorte de prostration morale où la douleur était moins lancinante, les images plus confuses.
Et souffrant chaleur de la montée jusqu'au col de Puymauret, a-t-on un peu par le malaise physique, ma souffrance morale je l'avais faite, cette admirable course d'Ax à Puycaud, plusieurs fois au temps calomnié de mon heureuse jeunesse.
(A suivre)

Les Frais secondaires des Marchandises

Le problème du change est, sinon résolu, du moins partiellement allégé grâce à un balayage sérieux des marchands de crédit international, des collecteurs d'effets entre la Banque de France et la Banque d'Angleterre, conscientes enfin qu'elles n'ont besoin de personne pour régler leurs comptes elles-mêmes. Le problème de principe susceptible de le rendre moins lourd, peut-être même très bientôt. Et pourtant le coût de la vie ne diminue pas, — au contraire, il semble même que ce développement en serre-chaude des facteurs de cherté a favorisé à tous les degrés l'éclosion et la poussée furieuse d'une foule de petites spéculations parasites qui s'accrochent à la marchandise et se font nourrir par elle.
Il ne suffit point d'avoir payé très cher une denrée à l'étranger, de l'avoir fait transporter par un navire à des taux de fret fantastiques pour avoir le droit de dire qu'elle vous appartient. Entre le moment où elle a été mise à terre et celui où elle est enlevée du qual, elle fait vivre encore à chers deniers ceux qui se sont faits de sa conservation, contre les intempéries, de sa garde qu'ils prolongent à leur gré, une exploitation de grand rendement. Cela, c'est la plate des ports de commerce ; c'est la dime arbitraire, crasseuse et sans mesure qui grève la marchandise et pèsera, à travers tous les transitaires successifs, sur son prix final jusqu'au cœur du pays où elle sera consommée.
En face des grandes Compagnies maritimes à lignes régulières, qui, pour la plupart, ont tenu à honneur de maintenir les tarifs de magasinage extrêmement modérés du temps de paix, de louer, même à leurs frais, des terrains pour la garde des marchandises au départ et à l'arrivée, de ne faire enfin courir leurs taxes très minimes qu'à partir du moment où le navire est entièrement déchargé, une foule de commissionnaires, d'entrepreneurs d'arrimage, de petits courtiers de lignes secondaires, contre les exigences desquels on avait maintes fois protesté, ont fait du bûchage et du gardiennage une industrie de guerre, décuplant les tarifs normaux des grandes compagnies, sans aucun élément de contrôle, sans rien qui corresponde au tonnage effectif, à la place occupée ou au service rendu.
Certains chiffres parmi ceux que nous communiquent des commerçants sont d'une éloquence singulière. Voici par exemple l'un d'eux qui nous écrit : « Pour un lot de marchandises de 33 tonnes déposés à quel sous-bâches pendant neuf jours, j'ai payé 405 fr. 90, soit plus de 50 fr. par jour. Et j'avais un grand nombre de réceptions dans ce lot payé pour le même vapeur en même temps que moi. Or, les frais totaux faits pour ce vapeur par l'entrepreneur comprennent la location de vingt bâches à 50 centimes par jour, soit 90 fr., et un seul gardien à 7 fr. par jour et 8 fr. par nuit, soit 135 fr. pour la période considérée : au total, 225 fr. »
Et l'on pourrait citer d'autres exemples analogues quand on ne va pas même jusqu'à décomposer en sous-opérations innombrables et distinctement taxées (hissage, enlèvement, transport) l'unique opération qui consiste à prendre dans un navire et à placer dans le terrain en face.
On répond en manière d'exuse : les Compagnies qui n'ont pas le grand trafic des lignes régulières supportent des frais plus élevés et plus difficiles à amortir. Sans doute ; mais il faut que l'outilage et le personnel qu'elles emploient soient payés par les clients, même peu nombreux, et leur laissent encore un bénéfice. Cela, nous ne le contestons point. Nous admettons parfaitement que le tarif des grandes Compagnies soit doublé, triplé même, qu'au lieu de 50 centimes par tonne et par jour on l'élève à

Une Bonne Action

Diderot, dans une lettre à Mlle Voland, exprimait ses regrets qu'on ne publiât pas à son de trompe les bonnes actions, comme en Chine, car, ajoutait-il, il ne faudrait guère de châtimens pour les crimes, s'il y avait des prix pour la vertu.
Nous sommes heureux de publier ici un exemple de plus des bonnes actions qui sont journellement à l'actif des Pilles Pink.
Il s'agit aujourd'hui de Mlle Marie Ribeyrol, demeurant à Angoulême, rue de Périgueux, n° 388, jeune fille minée par l'anémie, qui nous a écrit ce qui suit :
« Les agents qui pratiquent ce genre de spéculation ne prennent d'ailleurs même plus la peine de se préoccuper d'une quelconque apparence. Ils taxent comme ils veulent selon qu'un même colis, qu'un même fût est destiné à tel commerçant ou à tel autre. Tant mieux si cela réussit ! — Quand les protestations se font violentes, ils dégrèvent à tour de bras de la moitié, des trois quarts même, pour ne pas avoir d'historiques, ce qui est reconnaître que leurs taxes, si facilement réductibles, ne correspondent à aucun service réel. Et c'est le commerçant lointain, qui qu'auquel transitera la marchandise, c'est le destinataire dernier qui, en accusant son propre expéditeur, le seul qu'il connaisse, devra supporter ces caprices de taxation détraquant les prix payés en définitive par le consommateur et déterminant, d'un bout à l'autre du territoire, d'innombrables plaintes, des poussées de cherté soudaines et inexplicables.
On en est venu à un point tel que le gardiennage et le bûchage qui ne devraient être que des opérations matérielles, de coût constant et uniforme, suivent la valeur des marchandises et progressent automatiquement avec elle, comme si par exemple, au vestiaire, vous étiez obligé de donner deux sous pour un parapluie de pauvre et 6 fr. 50 pour un parapluie à manche d'argent. La marchandise, qui porte tout, devient ainsi matière à des pourcentages cyniques. C'est, dans toute sa beauté, le rétablissement, au profit de quelques particuliers, d'un système assez analogue aux douanes intérieures de l'Ancien régime.
Récemment encore, on nous signalait le refus d'admission de fûts d'alcool sur les quais de certains ports parce qu'ils constituaient un danger d'incendie pour les marchandises avoisinantes. — Ça n'a pas traîné : Les marchands de gardiennage se sont présentés, ont demandé taxe double pour l'assurance des risques possibles, et les commerçants, trop heureux de pouvoir entrer enfin en possession de leurs envois, n'ont eu qu'à payer et à dire merci.
Il faut que ces abus intolérables cessent. Que les Chambres de commerce, dont c'est le devoir, taxent ces frais, en se basant sur un taux normal, avec une marge raisonnable, pouvant s'adapter aux différents cas d'espèces, ou bien qu'elles aillent jusqu'à faire, si c'est possible, l'application de ces taxes elles-mêmes en prenant les opérations qu'elles comportent à leur charge, en payant directement les gardiens. Il y aurait peut-être là non seulement un moyen d'obtenir l'unification des tarifs, mais aussi un élément précieux de recettes pour les ports. Et la responsabilité des pertes de colis (fixée d'ailleurs par les connaissements à un taux modéré) qu'elles semblent redouter d'assumer, ne constituerait pas pour elles une charge bien lourde, puisque, malgré cette responsabilité, les trafiquants actuels, loin de se ruiner, s'enrichissent de scandaleuse façon.
Il y a là des solutions qui ne paraissent pas irréalisables. Mais il faut faire quelque chose, et vite, car la vie économique devient impossible et le pays tout entier en souffre cruellement.
Paul FRANK.

Progrès dans la Production des Explosifs

Paris, 11 mai. — La progression constante de notre fabrication d'obus ne servirait de rien si elle ne s'accompagnait pas d'une progression analogue dans la fabrication des explosifs. Nous produisons de 30 à 40 fois plus d'obus vides, selon les calibres, qu'au mois d'août 1914. Mais la fabrication des explosifs a dû se développer davantage encore par l'augmentation du calibre des obus, la proportion des projectiles lourds actuellement fabriqués étant considérable.
En ce qui concerne les explosifs, les achats, constructions et installations nécessaires à leur fabrication, ont fait l'objet de crédits successifs de 51 millions, puis de 44 millions de francs. La dépense restant à effectuer aux poudreries de Vonges, de Saint-Chamas, Toulouse, Saint-Médard, Angoulême, du Ripault, de Pont de Buis, du Moulin-Blanc et de Sévran-Livry, était, en effet, évaluée par l'administration à 63,050,000 fr. Ces énormes dépenses n'ont pas encore fait sentir tous leurs effets, car certains établissements sont à peine achevés, mais déjà la production a fait des progrès énormes. Si l'on considère l'ensemble des explosifs, on voit que la progression a été constante.
En figurant par le chiffre de 100 la production du 1er août 1914, nous constatons qu'elle est arrivée à être 44 fois plus forte. En effet, elle a été successivement : août 1914, 100 ; mai 1915, 1.400 ; décembre 1915, 3.500 ; mars 1916, 4.400.
La progression dans la fabrication des poudres proprement dites ne pouvait pas être aussi considérable, parce que, quand la guerre a commencé, les quantités déjà produites représentaient déjà un gros chiffre. Néanmoins, cette fabrication s'est aussi développée très fortement. Elle a passé de 1, en août 1914, à 6, en mars 1916.
LA NATURE DES EXPLOSIFS
Les explosifs actuels, à la différence de la poudre noire, sont des corps chimiques définis — et non plus des mélanges — qui ont la propriété de se transformer en gaz sous une influence perturbatrice avec un grand dégagement de chaleur. Tels sont la nitroglycérine et l'acide picrique. L'étude expérimentale des explosifs a montré qu'il y a deux modes de décomposition de ces corps. Le premier s'appelle explosion ou déflagration. Dans ce cas, la décomposition de l'explosif se propage avec une rapidité faible, quelques mètres à la seconde tout au plus. Par suite, dans ce mode de décomposition, l'explosif ne peut produire d'effets mécaniques appréciables que s'il se trouve placé dans une enceinte complètement close, par exemple dans la culasse d'un canon. Le second mode de décomposition s'appelle détonation. Ici, la vitesse de propagation de la décomposition peut atteindre plusieurs milliers de mètres par seconde. Il en résulte des pressions énormes de plusieurs milliers d'atmosphères. Les explosifs destinés à lancer un projectile devront donc être du premier type ; au contraire, les explosifs destinés au chargement des obus produiront d'autant plus de ravages qu'ils seront plus brisants. Ils appartiendront donc, en général, au second type.
« Les Pilles Pink m'ont fait tellement de bien que je ne puis m'empêcher de les féliciter et de les remercier. J'étais rongée par l'anémie et cependant les Pilles Pink m'ont fait retrouver la santé. Rongée est bien l'expression que je dois employer, et bien certainement si les Pilles Pink n'étaient point intervenues si efficacement, le mal m'aurait dévoré complètement. Chaque jour je constate une diminution de moi-même, toujours plus faible, toujours plus pâle, toujours plus triste, maigrissant à vue. Je ne parle pas de mon appétit, qui avait complètement disparu. J'avais été soignée, cependant. Médicaments, fortifiants, repos, nourriture choisie, rien ne m'avait manqué. J'étais donc d'autant plus désolée que je ne croyais plus ma guérison possible. Les Pilles Pink sont venues me démontrer qu'il ne faut pas désespérer quand on ne les a pas prises. Dès que j'ai été soumise au traitement des Pilles Pink, je me suis sentie mieux. Elles ne m'ont pas enlevé le mal, mais on l'ôte avec la main, bien sûr, mais j'ai ressenti un bien-être inaccoutumé qui m'a fait comprendre qu'il se passait quelque chose de bon en moi. Les Pilles Pink m'ont fait retrouver une santé parfaite. Je désire que ma guérison soit publiée afin de servir d'exemple aux pauvres anémiques désespérés...
En terminant, disons que les Pilles Pink n'ont pas à leur coup d'essai, qu'elles ont derrière elles un long passé de guérisons. Qui jette un coup d'œil sur un journal est à peu près sûr d'y lire qu'elles ont guéri là ou ailleurs, et il est certain qu'elles n'ont pas de préférences et que ce qu'elles ont fait pour une, elles le feront pour toutes.
Elles sont souveraines contre : anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, douleurs, irrégularités des femmes, épuisement nerveux. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les six boîtes, franco.



Mlle Marie RIBEYROL

Sergent Renaud

Par Pierre SALES

— Comment ! vous ignorez ? fit Baradoux, basouffant. Vous ne connaissez donc pas votre histoire romaine ?
— Dickson, avait sans le vergogne qu'on avait oublié de la lui apprendre. Edith s'écria alors en se frappant le front :
— Coriolan... Coriolan ?
— C'est cela, mademoiselle.
— Pardon, pardon, fit Dickson, je ne comprends plus, est-ce Coriolan ou Corioli ?
— Les deux.
— Il a deux noms ?
— Baradoux sourit dédaigneusement et expliqua :
— Les Corioli descendent de Coriolan...
— Bon. Et... qu'est-ce que c'était que ce Coriolan ?
— Comment, papa, murmura Edith en rougissant, vous ne savez pas ce que c'était que Coriolan ? Un homme sur lequel Shakespeare a fait une tragédie !

— Eh ! ma fille, je n'ai pas été élevé, moi, dans le premier pensionnat d'Amérique ! Bref, ce Coriolan...
— C'était un général romain, continua d'expliquer complaisamment Baradoux, qui, exilé de Rome, se mit à la tête des Volscques, ennemis des Romains, et osa assiéger sa patrie. Il allait succomber, quand sa mère et sa femme, se jetant à sa tête, obtinrent qu'il renoncât à ses projets. Cela se passait en l'an 490 avant Jésus-Christ...
— Vous avez dit en l'an ?...
— 490.
— Avant Jésus-Christ ?
— Avant !
— Dickson était pénétré d'admiration.
— Ce Coriolan existait-il à Jésus-Christ ?
— répliqua-t-il. — Et sachez-le ! l'aveu des Villepreux... que faisait-il à cette époque ?
— Il n'en était fort probablement pas question, prononça Baradoux avec une tranquille ironie.
— Et... est-il marié, ce prince ?
— Pas du tout. Il est garçon... et un charmant garçon, qui s'ennuie à Rome et à Vienne, et qui demeurera, je pense, désormais à Paris. Je vous le présenterai dès que vous le désirerez.
— Dickson pâlit et frissonna... Le prince n'était pas marié ! Pas marié... ce joli prince, qui sauvait si à propos les jeunes filles, et dont les aïeux existaient avant même qu'on songeât à découvrir l'Amérique !
XV
Un habile homme
Cette pensée excitait à tel point l'enthousiasme de M. Dickson, qu'il eut peine à attendre jusqu'au lendemain pour se rendre

chez le prince Corioli et lui exprimer toute sa reconnaissance.
Le hasard, par la baguette de M. Baradoux, avait d'ailleurs très bien fait les choses. Le prince se trouvait être le voisin de M. Dickson.
En cette circonstance, comme en toutes celles qui suivirent, d'ailleurs, le descendant de ce héros se montra digne de la confiance qu'avait placée en lui M. Baradoux. Il fut un très habile homme.
Baradoux n'avait d'ailleurs pas hésité. Le prince put recevoir Dickson dans un ravissant hôtel de la rue Pergolèse, dont le ton et la parfaite tenue éblouirent complètement l'Américain.
Au moins, il n'est pas tout à fait ruiné, celui-ci, se dit-il.
Corioli était dans son cabinet, semblable à un oratoire gothique, et compulsait de graves ouvrages historiques avec le sérieux d'un homme qui se destine aux plus hautes fonctions, lorsqu'on introduisit Dickson. L'entrevue fut un modèle de comédie. Le prince maudissait les journaux qui se permettaient de telles indiscretions sur son compte. Dickson hâta, au contraire, ces feuilles si utiles qui lui avaient permis de retrouver le sauveur de sa fille, ajoutant qu'il espérait bien que le prince permettrait à sa fille de le remercier elle-même en acceptant une invitation à dîner. Le prince daigna accepter, mais en faisant sentir à M. Dickson que c'était une infraction à sa règle de vie ; car, s'il était venu à Paris, c'était, dit-il, dans l'espoir de s'y livrer à de grands travaux historiques, grâce aux documents inédits qu'il avait retrouvés dans ses papiers de famille. A Vienne et à Rome, il était si com, convié à tant de fêtes qu'il n'avait pas

une minute pour travailler... Il avait compté vivre ignoré à Paris dans le calme et l'étude. Et voilà que les journaux s'occupaient déjà de lui !...
Le soir, il dîna donc chez l'Américain, mais sembla n'attacher aucune attention à Edith.
Un mois après, il faisait partie de la famille, tout en restant énigmatique, dédaigneux, posant pour l'homme distingué, pour le futur diplomate. Dickson était bien persuadé qu'il serait un jour ambassadeur du roi d'Italie. Le prince ne parlait d'ailleurs jamais mariage.
Edith s'impatientait. Dickson était agacé.
A la fin de l'hiver, l'Américain dut offrir la main de sa fille au prince Corioli. Le prince, toujours avec la même indolence, daigna l'accepter. Edith, de nouveau triomphante, comme jadis avec Frédéric, ne rêva plus que couronne de princesse. Mais son enthousiasme dura peu. Quand on arriva à la formalité du contrat et que Dickson essaya de parler du régime dotal, il fut interrompu net par l'Italien.
— Je ne signerai jamais chose semblable ! Et il affirma qu'il ne consentirait que si on lui donnait trois millions, en parfait régime de communauté. Les pourparlers durèrent deux semaines. Edith se vit honteusement marchandée. Le prince se montrait doux, mais d'une fermeté absolue. Dickson s'entêtait, et Baradoux le soutenait.
— Vous avez toute ma fortune plus tard... Sachez attendre ! s'écriait l'Américain, qui trouvait bien après ce descendant de Coriolan.
Et tout se serait peut-être rompu, si le

prince, sortant un jour de son calme douloureux, n'avait tenu à Dickson, de la voir la plus mordante, la plus incisive, le discours suivant :
— Monsieur, si vous ne me donnez pas votre fille, mademoiselle Edith, irrémédiablement compromise par moi, ne pourra avec M. de Villepreux la d'ailleurs singulièrement démentie. — Mais miss Edith me plaît, et je la veux. Ce qui ne m'empêche pas de vouloir aussi un contrat dans les conditions que je vous ai déjà indiquées. Si vous n'acceptez pas ces conditions, tout Paris saura pour quels motifs le comte de Villepreux a refusé d'entrer dans votre famille...
— Quels motifs ? balbutia Dickson en blémissant.
— Je les connais exactement, déclara l'Italien avec son calme imperturbable.
Dickson fut « estomacé » ; il était pris dans une impasse et n'avait plus qu'à subir les volontés du prince. Et il le fit.
Mais, dès ce jour, toutes ses illusions s'évanouirent, ainsi que celles de miss Edith. Le prince avait été plus adroit que les autres époux, voilà tout ! Et Dickson, devenu morose, se disait sans cesse :
— Il sait qui je suis, et il épouse ma fille. Il ne veut donc pas mieux que moi !
C'était la punition que les événements, dirigés par une main mystérieuse, lui infligeaient de sa vie passée. Il s'inclina et tâcha de se consoler en espérant dans l'avenir.
(A suivre)

BULLETIN FINANCIER

Marché irrégulier. Rentes françaises et russes calmes, Extérieure et valeurs espagnoles faibles, Rio-Tinto soutenu, hausse du Main-sano. En Banque, faiblesse du Cape, lourdeur des valeurs russes.

MARCHE OFFICIEL

Fonds d'Etats, - 5 % libéré, 87 95; 3 %, 85; 3 % amortissable, 99; Afrique occid. française, 350; Tun, 182, 365; Maroc, 144, 435; Argentine or 1907, 420; 1909, 490; 1911, 50; 50; Chine or 1903, 425; 1913 (Réorg.), 425; Congo Lots, 70; Egypte (C. de Suez), 130; Japon, 130; Japon (Extér.), 94 35; Hellenique 1887, 84 55; Japon 1907, 97 95; 1910, 81 80; Bons 1913, 505; Maroc 1910, 455; Russie 1880, 72; 1901 or et 1894, 50 45; 1896, 55 50; 1909, 7 50; 1911, 49 45; Serbie 1902, 410; Dette ottomane, 50.

ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Actions, - Banque de France, 1345; Banque de Paris, 870; Crédit foncier, 830; Crédit industriel, 1000; Crédit lyonnais, 1300; Société Générale, 1300; Compt. Nat., 1300; B. de l'Azoff-Don, 1000; Banque de Cuba, 555; Banque ottomane, 440; Foncier égyptien, 615.

CHEMINS DE FER

Actions, - Bone-Guelma, 555; Est, 1000; Nord, 1000; Orléans, 1300; Midi, 940; Lyon, 1000; Ouest, 1000; Alsace-Lorraine, 1000; Etat, 1000; Espagne, 440; Saragossa, 427.

Valeurs diverses (actions), - Azote, 444; Compagnie Générale Transatlantique ordin., 170; prior., 171; Messager Marit ordin., 118; prior., 145; Nord Sud, 126; Seis gemmes, 289; Suez (fondat.), 350; Panama, 103; Thomson-Houston, 334; Compagnie gén. des tramways, 389; Acierier de France, 780; Chargeurs Réunis, 840; part, 200; Creusot, 1322; Dynamite centrale, 740; Edison, 502; Frérelles du Havre, 278; Mullins, 135; Mines de Malfidano, 228; Phosphates de Gafsa, 800; Say ord., 155; Distribution parisienne, 306; Electricité de Paris, 440; Briants ord., 335; priv., 335; Rio-Tinto ord., 1774; Provodnik, 371; Télégraphes du Nord, 635.

Obligations françaises (Villes), - Paris, 1871, 362; 1875, 487; 1892, 372 50; 1894/96, 374 75; 1894, 516; 2 1/2 1910, 208; 3 %, 1910, 233; 1912, 226.

Crédit foncier, - Communales, 1879, 437; 1880, 460; 1891, 306; 1892, 336; 1893, 336; 1903, 376; 1912, 302.

Foncières, - 1883, 332; 1885, 340; 1895, 350; 1905, 372; 1909, 208; 4 1/2 1913 libérée, 395; 4 %, 1913, 422.

Chemins de fer, - Ardennes, 355; Bône-Guelma, 335; Société gén. des ch. de fer économ., 324 50; Est-Algérien, 331; Est, 4 % 398; 3 %, 315 50; nouv., 313 50; 2 %, 307; Midi, 341 50; nouv., 336; Nord, 3 % 357; nouv., 353; 2 1/2 %, 314; Orléans, 415; 3 %, 370; 1884, 3 % 350; 2 1/2 %, 325; Ouest, 366 50; nouv., 353; 2 1/2 %, 315; Ouest-Algérien, 350; P.-L.-M., 412 50; fusion, 337 50; nouv., 333 50; 2 %, 303.

Diverses, - Banque hypothécaire de France 1881, 355; Cie générale des eaux, 300; Cie Transatlantique, 307; Cie centrale du gaz, 450; Messageries maritimes, 300; Suez, 2e série, 350; Omnibus de Paris, 360; Tramways (Cie générale des), 334.

Obligations étrangères

Chemins de fer, - Andalou lire série fixe, 330; 2e série fixe, 302; Asturies, lire hyp., 300 50; 2e hyp., 343; 3e hyp., 343; Cacérés, lire hyp., 150; Nord-Espagne, lire hyp., 382; 5e hyp., 354; Barcelone prior., 378; Lombardes anc., 185; nouv., 184 50; Saragossa, lire hyp., 346; 2e hyp., 343; 3e hyp., 346; Bizan, Durak, 49; Volga-Bouma, 46; Altai, 383; Central Pacific, 428.

Diverses, - Crédit foncier égyptien, 3 1/2 %, 378; 4 %, 428.

VALEURS EN BANQUE

Actions, - Bruay, 1575; Malacca ord., 128 50; Bakou, 1370; Colombia, 910; Iharis, 145 50; Cape Copper, 114; Ray Consolidated Copper, 109; Utah Copper, 189; Butte et Superior, 377; Platine, 45; Shansi, 202; Iouia, 170.

Mines or, - Chartered, 1450; East Rand, 22 50; Goldfields, 36 50; Lena Goldfields, 42 50; Modderfontein B, 176 50; Itand Mines, 96.

COURS DES CHANGES

Londres, 23 1/4 à 28 29 1/4; Espagne, 578 à 581; Hollande, 213 1/4 à 217 1/4; Italie, 91 à 93; New York, 591 à 597; Portugal, 400 à 420; Petrograd, 180 à 185; Suisse, 114 à 115; Danemark, 183 1/4 à 186 1/4; Suède, 183 1/4 à 187 1/4; Norvège, 183 1/4 à 187 1/4.

BOURSES ÉTRANGÈRES

Change Madrid, 85 95; Barcelone, 86 20; Lisbonne, 739; Buenos-Ayres (or), 49 3/32; Rio-de-Janeiro, 11 31/32; Valparaiso, 8 23/32.

MALADIES INFECTIEUSES

Rhumatisme, Angine, Grippe, Tuberculose, Brûlures Coupures, Maladies de la Peau et des Yeux, guéries par l'ANIODOL.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHE DE PREMIERE MAIN du 11 mai

Cours relevés par le service de l'Inspection des marchés halles centrales de Bordeaux

Agneaux - Pays ou Aveyron, lire qual., 100 kilos, 340 à 360 fr.; 2e qual., 250 à 280 fr.; 3e qual., 190 à 220 fr.; Périgord ou Basque, lire qual., 220 à 300 fr.; 2e qual., 220 à 250 fr.; 3e qual., 150 à 200 fr.

Cépes - Champignons de Paris, le kilo, 2 fr. 30 à 2 fr. 40.

Chevreuils - Deux-Sèvres, la pièce, 180 à 190 fr.; Haute-Vienne, 220 à 240 fr.; Périgord, 250 à 280 fr.

Coquillages - Huîtres vertes, le cent, 3 à 7 fr.; moules, le colis, 8 à 12 fr.; petoncles, 0 à 7 fr.

Fruits, - Citrons, le cent, 6 à 9 fr.; oranges, 7 à 12 fr.; pommes diverses, 100 kilos, 24 à 50 fr.

Lapins - Lapins morts, 100 kilos, 280 à 300 fr.

Légumes, - Artichauts de Macau, la douz., 0 fr. 30 à 4 fr.; asperges, la botte, 0 fr. 30 à 2 fr. 50; brocolis, le pag., 0 fr. 70 à 1 fr.; choux fleurs du pays, la douz., 1 fr. 50 à 12 fr.; choux pommes, la douz., 1 à 3 fr.; céleri, la douz., 0 fr. 30 à 1 fr.; chicorée, la douz., 0 fr. 50 à 0 fr. 80; cresson, la douz., 0 fr. 60 à 0 fr. 90; Caris, Midi et marques similaires, le mille, 128 à 130 fr.; Nord, 126 à 128 fr.

Poisson de mer, - Anguilles grosses, le kilo, 2 fr. 50 à 3 fr.; moyennes, 1 fr. 50 à 1 fr. 70; petites, 0 fr. 60 à 0 fr. 80; barbes, 3 fr. à 4 fr. 50; crevettes (Arcachon), 1 fr. 50 à 2 fr. 50; crevettes (Santé), 3 à 6 fr.; éperlans ou troques, le cent, 1 fr. 50 à 2 fr. 50; grondins gros, les six, 8 à 10 fr.; moyens, 5 à 6 fr.; petits, a douz., 2 à 3 fr.; langoustes, le kilo, 6 fr. 50 à 1 fr. 20; rougets barbes, la douz., 1 fr. 30 à 4 fr.; roussaux, le kilo, 1 fr. 50 à 1 fr. 80; sardines de Bayonne, le cent, 5 à 6 fr.; de Bretagne, 6 à 7 fr.; Collioure, 5 fr. à 5 fr. 50; soies

LA PETITE GIRONDE

grosses, le kilo, 5 fr. 50 à 6 fr.; moyennes, 4 à 5 fr.; petites, 2 à 4 fr.; turbot, 1 fr. 25 à 3 fr. 50; Poisson d'eau douce - Aloses, la pièce, 2 à 5 fr.; gais, la douz., 3 à 5 fr.; sables, 7 à 9 fr.; lamproles, la pièce, 2 à 5 fr.; saumons frais, le kilo, 8 fr. à 6 fr. 50.

Volailles - Canards, 100 kilos, 355 à 410 fr.; dindes gros, 245 à 320 fr.; pigeons tuteurs, les vingt, 15 à 30 fr.; gras, 35 à 40 fr.; moyens, 25 à 30 fr.; pintades, 50 à 110 fr.; poules et coqs, 100 kilos, 350 à 395 fr.; poules dindes, 330 à 340 fr.; poulets, 400 à 450 fr. (Le tout poids mort.)

MARCHE GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX Du 11 mai

Espèces, Les 50 kilos (poids mort)

Boeufs, 149; Vaches, 53; Veaux, 81; Moutons, 359; Porcs, 57-70.

MARCHE AUX PETITS POIS

Cérons, 11 mai. - Apport, 60 quintaux; prix, 22 fr. les 50 kilos. Marché animé.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS (Cote officielle des marchandises) Paris, 11 mai.

MARCHE DE PARIS-LA VILLETTE Paris-La Villette, 11 mai.

Boeufs, - Amenés et vendus, 964; 1re qualité, 3 fr. 03; 2e qualité, 2 fr. 92; 3e qualité, 2 fr. 74. Prix extrêmes: 2 fr. 34 à 2 fr. 18.

Moutons, - Amenés et vendus, 6,896; 1re qualité, 3 fr. 10; 2e qualité, 3 fr. 04; 3e qualité, 2 fr. 74. Prix extrêmes, 2 fr. 34 à 3 fr. 90.

Porcs, - Amenés et vendus, 1,985; 1re qualité, 3 fr. 20; 2e qualité, 3 fr. 14; 3e qualité, 2 fr. 94. Prix extrêmes, 2 fr. 22 à 3 fr. 46.

MARCHE AUX MÉTAUX

Cuivre, - Disponible, 140 l.; à trois mois, 134 l. Etain, - Disponible, 193 l. 10 sh.; à trois mois, 197 l. 10 sh.

PRODUITS RÉSINEUX

Essence de térébenthine, - Ferme, - Acheats, - Disponible, 43 l.; à trois mois, 42 l. Résine, - Disponible, 20 sh. 9 d.

LE MEILLEUR PURGATIF, LAXATIF, DÉPURATIF. Contre: CONSTIPATION, MIGRAINE, MALADIES DU FOIE, VICES DU SANG. SEDLITZ CHARLES CHANTEAUD. Seul récompensé aux expositions.

Quatre Ouvrages d'Actualité. Les œuvres de l'abbé Wetterlé, ex-député au Reichstag et à la Chambre d'Alsace-Lorraine, ont paru en trois volumes sous ces titres: 'L'Allemagne qu'on voyait et celle qu'on ne voyait pas', 'Ce qu'a été l'Alsace-Lorraine et ce qu'elle sera', 'Propos de Guerre'.

N'oubliez pas L'ALEXINE. que le reconstituant le plus héroïque. abrége les convalescences, augmente la force de vivre, permet la résistance aux maladies, guérit l'épuisement nerveux, la faiblesse générale, l'anémie cérébrale, et complète toute alimentation insuffisante.

TRICAP Nettoyant tout. Purifie tout. Convient à tous. SAVON SANS ACIDE. Fabriqués par la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE LORIENT. Recommandés aux chaudières et pour tout usage.

RATS SOURIS - MULOIS sont détruits à tout jamais par un procédé infailliable et nouveau. Entrez G. Rice-Oter Lixieux (Calvados).

La Meilleure Eau naturelle purgative RUBINAT SERRE PROPRIÉTÉ FRANÇAISE. Essence de térébenthine, - Ferme, - Acheats, - Disponible, 43 l.; à trois mois, 42 l. Résine, - Disponible, 20 sh. 9 d.

Petites Annonces Économiques

PARAISSANT les MARDIS et VENDREDIS. Elles sont reçues la veille jusqu'à DIX HEURES.

Minimum par insertion: 2 lignes. (La ligne comprend 25 lettres, chiffres et ponctuations).

Le montant des annonces doit toujours accompagner l'ordre.

Demandes d'Emploi

GENS DE MAISON & EMPLOIS DIVERS

O fr. 50 la ligne

Chauffeur d'automobile espagnol demande un bon emploi dans bonne maison. Écrire à F. Félez, 2, rue de la Chartreuse.

Cuisinière demande place S'adresser, 23, rue Colbert, Bx.

Comptable tiendrait comptabilité quelconque par jour, Rivière, 44, cours d'Albret, Bdx.

Chauffeur mécan, non mob. dem. Empl. Récl. Écr. Polty, Havas.

Comptable expér., n. mob., ferait comptab., travail de bureau à l'heure au mois à forfait. Écrire Robert, 17, rue Villeneuve.

Comptable partie double, cherche petit emploi comptabilité. F. Brivet, 15, quai des Chartreux.

Dame, 45 ans, désire emploi chez personne seule. Excellentes références. S'adresser Escailler, rue Buchou, 19, Bordx.

Expert comptable fait: vérification, mise à jour, bilan, c. bilan. Se déplacer. Écrire Louis, 81, rue Mazarin, Bx.

Femme de ch., 35 ans, sachant bien coudre, désire place. Cognac préférence. Références. - Marguerite r. Magendie, 27, Bx.

Homme sér., bonnes référ. et garanties, demande à faire bureaux et recouvrements. Écrire Delouy, Agence Havas.

Homme sérieux, actif ayant de grandes connaissances techniques, cherche importante usine à chaud et ciment dont il prendrait la direction et écoulait les produits. Écrire Oryal, Agence Havas Bordeaux.

Jeune femme, bonne édu., dem. pl. gouvern., dirig. int., s'occuperait enfants, ou sit. analog. Récl. Écr. Thonan, Ag. Havas.

Jeune homme 18 a., sérieux, connaît emploi place ou petite représentation. Écr. Ruel, Ag. Havas.

Jeune homme 27 ans, libéré de tout industriel ou ornement, demande place. Écrire Laporte, Stand de Mérignac.

Jeune homme, 27 ans, libéré de toutes obligations militaires, très au courant de l'épicerie gros-détail, demande place comme voyageur ou employé. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

Jeune fille, 26 a., dem. pour garde ou prom. enfants après-midi. Jeanne 109, rue d'Ornano.

Jeune fille, dem. pl. vendeuse dans mag. Écr. Bothal, Ag. Havas.

Jeune fille, 26 a., réf. dem. empl. Mathe, 230, r. Béglies.

Jeune fille demande place bonne maison, environs Bordx. Références. Bonnes références. Adr. bureau du journal.

Place demandée par personne jeune, références, cuisinière ou autre. Marthe, 2, rue Poque-lin-Moillère, Bordeaux.

Personne sérieuse demande gérance magasin 15 ans même maison. Sérieuses références. - Ecr. Mme Tailleux, 11, r. Batallay.

Pho. v. plant, 4 1/2 x 6 ou 6 1/2 x 9 dem. Ex. p. à Yvra, Havas.

Régisseur, réf. ord., n. mob., recon. théor. et prat. t. cult. lev., rech. géo. propr. S'intéresserait pendant durée guerre. Écr. Fluran, Agence Havas, Bx.

Sténo-dact. je fille dem. emp. Écrire l'œuvre, 4, rue Laporte.

Tourneur-mécanicien venant de Paris, demande à faire sa saison estivale dans garage pour la réparation ou autre, consent à faire essa préalable. Adr. Inal.

Tailleur ayant été établi dans l'Est, au courant de clientèle militaire, demande place pour s'occuperait de l'atelier. Jean poste restante, Jurango.

Veuve, 55 a., dem. place bonne bourgeoise ou hôtel, couchée ou non. Écr. Duprat, 12, r. Despin, Bx.

Offres d'Emploi GENS DE MAISON & EMPLOIS DIVERS

O fr. 75 la ligne

Ag. Jean, 8, r. Michel-Montal-gue, place vite, bien, domestique. Fourn. Espagnols p. culture.

Banlieue Bx. On dem. h. et f. p. prêt vignoble et quelq. vaches. Faire offre Dufour, 7, r. Chantier, Bordeaux.

Boulangerie coopérat d'Abzac (Gironde), pétrin mécanique, demande bon boulanger marié.

Bonne à tout faire demandée de suite pour petit ménage 3 personnes. Se prés. de 1 à 3 h., 27, rue Ausone. Réf. exigées.

Comptable demandé par maison sérieuse. Ag. réf., prêt. Écrire: Guernon, Ag. Havas Bx.

Coffreurs très bons salonniers demandés. Écrire Xima, Agence Havas Bordeaux.

Cartonnages, apprenties payées de suite. Rue du Parlement-Sainte-Catherine, 21, Bordeaux.

Demande famille vigneron au pri. fait ou journée. Serait logée. Écrire Mme Besanges, propriétaire, à l'Amélie, Soulaç.

Dem. casquettiers apprenties, payées, 2, r. Pille-de-Tutelle.

Demande ouvrières laveuses et lingères. Lits militaires, rue Hoche Caudéran.

Dem. personne à la journée garder enf. 19, c. Aquitaine.

Dem. demande un conducteur, un reporteur litho et des apprentis, 44, rue-des-Moines, Bx.

Dem. demande bon ouvrier à façon pour répar. chaussures, Sadr. Gillis, 17, rue Judaïque.

Dem. demande chaudronniers en cuivre, ferblantiers-plombiers. Travail assuré à l'année. S'adresser à Chauveau, à Jonzac (Charente).

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. emplois à Bordeaux pour compositeurs-lithotypistes, conducteurs typos et lithos, reporters, papeteriers-rogneurs, garçons de courses et de magasins. Écrire au bureau de placement de la Chambre syndicale des maîtres imprimeurs 7, q. de la Douane.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

Dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On demande domestiques, mé-tayers, fermiers. E. régis., château d'Autefort (Dordogne).

On demande un conducteur, un reporteur litho et des apprentis, 44, rue-des-Moines, Bx.

On demande bon ouvrier à façon pour répar. chaussures, Sadr. Gillis, 17, rue Judaïque.

On demande chaudronniers en cuivre, ferblantiers-plombiers. Travail assuré à l'année. S'adresser à Chauveau, à Jonzac (Charente).

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier et Cie, Ameublement, Angoulême.

On dem. un employé connaissant les tissus et l'ameublement, à l'usine Puygastier

MALADIES de la FEMME

LE FIBROME

Sur 100 Femmes, il y en a 99 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les maux redoublent. Le FIBROME se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'allier presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : Faites une Cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y va de votre santé. Sachez bien que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison; elle est faite exprès pour guérir toutes les Maladies intérieures de la Femme : Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du Sang, Accidents du RETOUR D'ÂGE, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENITINE des DAMES (1 fr. 25 la boîte).

La Jouvence de l'Abbé SOURY se vend 3 fr. 75 le flacon dans toutes les Pharmacies à 4 fr. 35 franco gare. Les 3 flacons franco contre mandat-poste de 11 fr. 25 adressé à la Pharmacie Mag DUMONTIER, Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits)

Une Banque Anglaise administrée selon les principes Anglais.

LLOYDS BANK (FRANCE) LIMITED,

23, ALLEES DE CHARTRES, BORDEAUX.

Affaires de banque en général.
Monnaies étrangères et transferts.

AGENTS A LONDRES: LLOYDS BANK LIMITED.

LE PETIT JOURNAL

édité et publié sous la forme de très belles livraisons parfaitement et très abondamment illustrées

HISTOIRE GÉNÉRALE DE

L'Agression Allemande

et de la Grande Guerre Européenne

écrite sous la direction du

Commandant Georges de FRANCE

Son texte admirablement clair, la sincérité et l'impartialité de son récit ont fait de ce livre un ouvrage de premier ordre, que le grand public accueillera avec d'autant plus de succès que la modicité de son prix le rend accessible à toutes les familles.

Il paraîtra régulièrement :

2 livraisons par semaine (mardi et vendredi) imprimées sur beau papier, grand format (0,32x0,25) au prix de **0.15** centimes la livraison

1 série de cinq livraisons (tous les vingt jours), comprenant 40 pages in-4, sous élégante couverture en couleurs, au prix de **0.75** centimes la série

Aujourd'hui sont mises en vente les 1^{re} et 2^{es} livraisons, réunies sous une élégante couverture en couleurs, au prix exceptionnel de **0.20** cent.

En vente chez tous les marchands de journaux et chez tous les correspondants du

PETIT JOURNAL

Bureau des Domaines de Bordeaux
102, r. Ste-Catherine, Bordeaux.

Vente d'issues

Le jeudi 25 mai 1916, à 14 heures, au Bureau des Domaines, rue Sainte-Catherine, n° 102, Bordeaux, il sera procédé par le Receveur des Domaines à l'adjudication, au enchères publiques, en 4 lots, des débris de pain, eaux grasses, os, issues et débris de toutes sortes, provenant :

1° De l'Hôpital complémentaire n° 23 (Groupe scolaire d'Arles);

2° De l'Hôpital complémentaire n° 25 (Petit Lycée de Talence);

3° De l'Hôpital complémentaire n° 26 (Groupe scolaire Nansouty);

4° De l'Hôpital complémentaire n° 19 (Grand Lycée de Bordeaux).

Cette adjudication aura son effet à partir du 1^{er} juillet 1916 jusqu'au 31 décembre 1916. Les entrepreneurs seront tenus de payer 5 % en sus du montant de la vente.

Le Receveur des Domaines, BONNAL.

LA FORTUNE A TOUS!

400 A 500.000 FRANCS ASSURÉS sans rien débiter!

Ecrire: Union Maria, Angoulême

AVENDRE d'occasion, mais en très bon état de marche

Machine à Vapeur

à encrochement réduit. Une de 250 HP; Trois de 150 HP; Une de 120 HP. — Pour renseignements, écrire à l'INTERMÉDIAIRE DES ESINES, 6, boulevard Richard-Lenoir, 6, PARIS.

INTENDANCE MILITAIRE

demande pr service vins ouvriers vigoureux capables assurer travail pénible. S'adr. 58, q. Deschamps, Bastide, entrapôt vins.

STENO-DACTYLO c^{te} p. d^{me} diplômée méth. Prou-Delaunay prix forfait et au n. placement d. élèves. Adr. j^{sa}.

HOTEL A VENDRE

Bonne affaire. Ecrire à JAKEL, Agence Havas, Bordx.

BONNE à t. f. se placerait ville

ou camp. env. Bx ou région, avec fillette 14 a. bonne d'ent. ou p. femme de ch. Prétention mod. Ec. S.B. La Placette, Galgon (64e)

Entrepôts Finwick

D'OCROI ET DE REGIE 7, quai des Chartrons, Bordeaux. Magasinage, manutentions, camionnages, transit. — Pour conditions, s'y adresser.

ECONOMIE

Huile d'olive vierge, très douce, postal 10 kil. fr. 22⁵⁰ domicile. Env. échant. cont. 60 c. Hüllerie St-Roch, Nice. Agents demandés.

PRIERE A LA DAME

qui a montré la photo de son fils marin (28 février, enlèvement Ste-Eulalie) de vouloir se faire connaître. (Serv. urg.) Ec. Gastéuil, Havas

BONS paveurs, manoeuvres,

mandés à la Compagnie des tramways électriques de Bordeaux, r. du Commandant-Marchand. S'y adr. bur. de la voie.

Maison importante de vins

et spiritueux désirerait commanditaire ou associé avec capital important pour extension commerce de plein avenir. Ecrire Querdon, Ag. Havas, Bx.

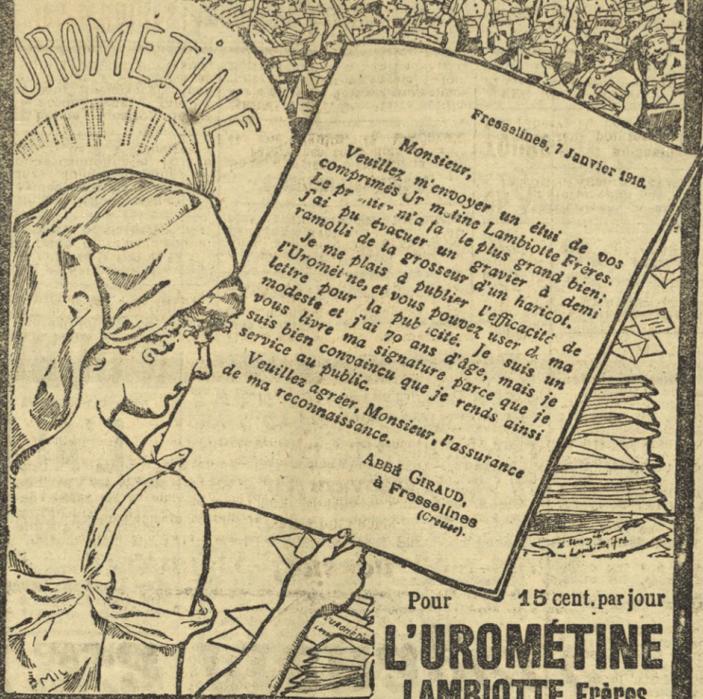
ON DEMANDE un ancien

principal cleve d'avoué sans emploi pour gérer étude d'avoué cédée à Rochefort-sur-Mer. S'adr. à M. Roger, notaire à Rochefort.

Le Courrier de

L'UROMÉTINE

1 lettre entre 1000



Monseigneur,
Frosselinae, 7 Janvier 1916.
Veuillez m'envoyer un étui de vos comprimés J^r m^{me} Lambiotte Frères. Le pr^{er} m'a fait le plus grand bien; j'ai pu évacuer un gravier à demi ramollis de la grosseur d'un haricot. Je me plais à publier l'efficacité de l'Urométine, et vous pouvez user de ma lettre pour la publier. Je suis un modeste et j'ai 70 ans d'âge, mais je suis bien convaincu que je rends ainsi service au public.
Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de ma reconnaissance.
Abbé GIRAUD,
à Frosselinae (Creuse).

Pour 15 cent. par jour L'UROMÉTINE LAMBIOTTE Frères

fond, volatilise, anéantit comme par enchantement les urates, les oxalates, tout ce qui cause les douleurs des malheureux rhumatisants, des goutteux; elle supprime de même le lumbago, la pierre, la gravelle, l'eczéma, toutes les misères des arthritiques.

2^o 50 l'Étui de 50 Comprimés DANS TOUTES LES PHARMACIES
2^o 80 franco chez M. D. RONDEPIERRE, Pharm^{ie} à PRÉMEY (Nièvre).

POUR L'HYGIENE DE LA BOUCHE l'usage de

SAVON DENTIFRICE "ERASMIC" de renommée mondiale

est le plus sûr garant pour la conservation des dents blanches et saines.

1 FR.

(Il n'attaque pas l'émail)

La BOITE en aluminium

En vente dans toutes les bonnes Pharmacies, Parfumeries, Bazzars, Coiffeurs, etc.

Cie ERASMIC, PARIS, 15, rue du Temple.



VOULEZ-VOUS ÊTRE CONVAINCU? FAITES UN ESSAI

Ménagères! Attention!!

Les grossières imitations pullulent! Ne vous laissez pas raconter des histoires. Souvenez-vous qu'il n'existe qu'une seule "Boisson Rouge"

La Ménagère

Garantie conforme aux desiderata du Conseil d'Hygiène de France. La Ménagère est la seule... l'unique... la très réputée, la Première Boisson de Famille

créée pour le besoin de la classe laborieuse et économe. Elle revient toujours à 6 centimes le litre et compte aujourd'hui plus de TROIS MILLIONS de consommateurs!!! rien qu'en France. Ménagères, ne continuez donc plus à vous laisser tromper. Exigez bien que sur chaque flacon soit gravé EXTRAIT DE LA MÉNAGÈRE et qu'il soit bien accompagné, dans sa boîte, du BON PRIME qui vous donnera droit à une de nos Jolies MONTRES en acier bleu, cadran officiel de 24 heures. N'est en vente que dans les Bonnes Maisons d'Alimentation et Drogueries.

ALBY & C^o Fabricants. TOULOUSE
Contre 1 fr. 50 vous recevrez franco un flacon dose pour 25 litres.

ALouer belle chamb. milieu av. cabinet toil. p. Mr. élect., dans mais. part. pl. Pey-Berland, 1^{er} et. px mod. Ec. Elol, Havas.

BEURRE PUR CREME des Chartres, 0 fr. 65 le 1/4; de la Gironde, 0 fr. 55; œufs p. la coque. Laiterie, 23, r. Ste-Catherine, Bx.

AV. Unie 10 HP, torpédo 2 pl., postal 10 kil. fr. 22⁵⁰ domicile. Env. échant. cont. 60 c. Hüllerie St-Roch, Nice. Agents demandés.

DAME bonne éducation, désire accompagner famille partant pour Buenos-Ayres par le vapeur "Niger". S'adresser 118, chemin de Pessac, Bordeaux.

ON désire acheter ou louer, à proximité gare, Bordeaux ou communes limitrophes, vastes hangars pour fabrication engrais. Ec. DOBEC, Ag. Havas.

A louer, 28, r. Benatte, pour indust. atel. ou dépôt, grandes dépendances avec joll logement attent. jardin, eau, gaz. S'y adres.

Electricité industrielle Bons ouvriers électriciens avec références sont demandés 49, rue Paulin, 49, Bordeaux.

PERMUTANT. Secrétaire artilleur à Lyon, désire trouver permutant de Bordeaux ou région. Ec. Duchamp, r. Canillac, 3, Bx.

Société d'Electricité du Taillan En commandite par actions DAURAT, MIQUEAU et Cie Les porteurs d'actions qui n'ont pas encore touché leurs coupons n° 2 sont priés de les présenter sans retard au siège social.

ON ACHETERAIT occasion joll matériel épicerie. Ecrire à JARDON, Agence Havas, Bdx.

TOURS tout pointes. Faire offres Chêze, 11, rue de la Gare.

AVEC GROS INTERET 2.000 fr. sont demandés, garantie 1^{er} ordre. Ec. Neuvy, Ag. Havas, Bx.

RETRECISSEMENT

Cette pénible affection, qui est souvent le résultat d'une blennorrhagie mal soignée, peut être guérie en une seule séance par l'Electrolyse, opération indolore et sans danger. Pourvu qu'elle soit pratiquée par des spécialistes éprouvés comme ceux de l'INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance, à Bordeaux. Consultations tous les jours de 9 à 12 h. et de 3 à 6 h.; dimanches et fêtes jusqu'à 12 heures. Même maison. INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE de FRANCE, 17 rue Centrale Lyon

CONTRASTE

LI, peau blanche, manger pain K K, plus de dents.
Moi, peau noire, dents blanches, grâce au Dentol.
Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche: il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicate et persistante. Mis sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes. Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie. Dépôt général: Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris. Le DENTOL est un produit français.

CADEAU

Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant de la Petite Gironde, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de Dentol, une boîte de Pâte Dentol et une boîte de Poudre Dentol.

DRAGEES BLOT

Guérison prompte, radicale, discrète et agréable sans privations ni injections, des MALADIES SECRÈTES et de VESSIE - HOMMES et FEMMES

606 VOIES URINAIRES.

La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. Clinique Wassermann, rue Vital-Carles, 28, BORDEAUX. Guérison en une séance des Retrecissements et des Écoulements.

SYPHILIS

GUERISON DÉFINITIVE SÉRIEUSE sans recidive possible par les COMPRIMÉS de GIBERT 606 absorbable sans piqure

PROSTATITE

Vous qui souffrez de prostatite. Guérissez-vous par la méthode ABSOLUMENT VÉGÉTALE de M. PABÉ WARRÉ, Curé de Martignacville (Somme). — Brochure Gratuite.

SUIS ACHETEUR

de toutes quantités vins rouges et blancs vieux, paiement comptant à la propriété avant l'enlèvement au prix de 1,200 francs le tonneau, lots à 2,000 francs selon cas et qualité. Apporter échantillons directement, on traitera immédiatement. Maison C. Bergier, 51, cours d'Espagne, Bx

SIÈGES ET MEUBLES EN ROTIN

Tous genres. Prix modérés. — Cours de Toulouse, 246, Bordeaux.

MONTRES

de précision marchant 8 jours. Métal, 14 k; argent, 20 k. Garanties 5 ans. For. cont. mandat Horlogerie de la Marine, 31, r. Esprit-des-Lois Bordeaux

VIN EXTRA

80° VIN EXTRA 80° VIN EXTRA 80°

CIDRE

50 BARRIQUES de notre excellent cidre seront sacrifiées à 65 fr. la barrique, fût compris, sur gare départ. Les commandes ne seront pas reçues après le 15 mai. CASTERA, 3, place Maucaillou.

CIDRES

extra propriété, 50, 32, qual de Paludate Ferait transports. Ec. Hury, Havas

ERRATUM

Les offres pour la fourniture de 2 millions de pansements individuels ne seront reçues au Magasin central du Service de santé militaire à Paris que jusqu'au 15 mai 1916.

COQUELUCHE

Guérison radicale. Notice gratis. Quimaud, Buzet (t. 4-4)

GRANDS PORTRAITS

Avec cadre riche 65x75 33x50 BILL'S PHOTO C, 12, r. Ste-Catherine

SYLVIANE

prof. sciences occultes, sect. d. succès; rép. 5 quest., 150 d. nals. 54, r. Wattignies, Paris

CAFE PERNAU

mél. hors ligne, réclame 250, 7, r. M. Mondalgne

Jolie chambre à louer

placé à terre ou à demeure dans maison particulière plein centre. Ecrire Labaste, Agence Havas.

A VENDRE

landaulet Brasier 12 HP, parfait état. Adr. b. jl.

AV. JUMENT

7 ans, plusieurs fois primée, ayant produits primés. Adr. bur. journal.

A VENDRE

71, rue Turenne, Occasion, maison, jardin. Px 25,000 fr. Visite t. l. j. 2 à 4 h.

3 polites au front

dem. marraine: Jamart, Duruelle, Gaspard, s.-off. le c^o A. 83, arm. belge en congé

PORTEUSE DE PAIN

demandée 48, rue Saint-Remi, Bordeaux.

ON DEMANDE

ménage vigneron-labour pour environs Bordeaux. Ec. Lafarge, Havas.

MANOEUVRES

demandés Usine conserves, 62, rue d'Armagnac, Bordx.

VIN GÉNÉREUX TRÈS RICHE EN QUINQUINA BYRRH 3E CONSOMME EN FAMILLE COMME AU CAFÉ